

NOAILHAC **INFO**



Dossier :

**Des nouveaux habitants
s'expriment !**

Le journal d'information de la Mairie

**Juillet 2016
N° 29**



INFOS

- **L'éditorial du Maire** p 3
- **Les infos pratiques** p 4
- **Les vœux de la municipalité** p 6
- **Les seniors invités par la municipalité** p 7
- **Les chantiers de la commune** p 8
- **La restauration de l'église** p 10
- **Espace de Découverte Géologique** p 16
- **Les infos mairie** p 17
- **Du côté de l'école** p 20
- **Le coin des jeunes** p 24
- **Lu, Vu, Entendu** p 25
- **Dossier : les nouveaux habitants s'expriment** p 27

MAG

- **Un concert de fin d'année avec le groupe Orion** p 33
- **Les élèves du Conservatoire sur scène à Noailhac** p 33
- **Émission "Échappées Belles"** p 34
- **La faille de Meyssac présentée au Café de la préhistoire** p 34
- **À la recherche des plantes alimentaires et médicinales** p 35
- **Portraits de Noailhacois** p 37
- **En souvenir d'un combattant de la liberté** p 38
- **L'An II de la révolution à Noailhac** p 39
- **Histoire d'un enfant de Noailhac et de sa passion pour tout c'qui roule** p 40
- **Un concert avec "Les Inoubliables"** p 41
- **Quelques idées de découvertes pour l'été** p 41
- **Les 12 coups de midi** p 43
- **Souvenir d'école** p 45
- **Les News des Associations** p 46
- **Tous à vos agendas** p 47



Christian LASSALLE
Maire de Noailhac



Le dernier Congrès des Maires, tenu à Paris début juin, a mis en évidence l'inquiétude des élus quant aux dotations de l'État qui sont en baisse constante, alors que les charges transférées aux communes augmentent sans compensation financière : c'est le cas des charges liées aux activités périscolaires, normes accessibilité, revalorisation du point d'indice de la fonction publique territoriale.

La pertinence de ces mesures n'est pas en cause, mais, au même moment, la contribution de l'État aux recettes des communes est réduite chaque année. 25% des communes ont été contraintes d'augmenter les taux de leur fiscalité locale, d'autres ont emprunté plus, d'autres encore ont réduit considérablement leur programme d'investissement.

Présent à la clôture du Congrès, le Chef de l'État a accepté de desserrer un peu le garrot pour les collectivités, en limitant la baisse des dotations de fonctionnement pour 2017 à la moitié de ce qui était prévu. De plus, une loi spécifique à la fiscalité des collectivités territoriales devrait prochainement être mise à l'étude.

L'existence même des communes est l'objet de débats. Il semble cependant que l'on revienne à des considérations plus réalistes du rôle que nous pouvons jouer. Je rapporterai simplement à cet égard les propos de François Hollande, toujours au Congrès des Maires : « *J'ai toujours trouvé incongru de dire qu'il y avait trop de communes. Je sais que c'est à l'échelle de la commune que se trouvent les solutions les plus concrètes.* »

On rejoint ainsi les préoccupations exprimées à la suite de la création de « nouvelles communes », consistant en la fusion de plusieurs communes : un projet de loi est en cours d'examen pour assurer la représentation et la survivance des anciennes communes au sein des nouvelles entités. La loi va même prévoir la possibilité de déléguer la gestion d'équipements de proximité à ces anciennes communes...

Avec la création de la nouvelle Région Aquitaine, et le regroupement des Communautés de Communes dont nous parlons plus loin, vous voyez que notre environnement bouge beaucoup. Cela explique pourquoi le Conseil municipal a décidé de conserver pour cette année encore une gestion prudente de ses budgets.

La nouvelle Région ALPC :

La France compte désormais 13 Régions et la grande Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se met en place, avec une certaine lenteur que l'on peut comprendre du fait de sa taille et de la diversité des missions définies dans le cadre de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République).

Les grands objectifs de politique régionale seront fixés par un Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Des Conférences territoriales de l'Action Publique (CTAP) assureront une coordination et une concertation entre Région et Départements (dont l'existence n'est plus mise en question) ainsi que les grosses communautés ou Agglos.

Des correspondants territoriaux viennent juste d'être désignés par la Région, pour assurer « l'interface » entre le Conseil régional et les collectivités territoriales. Pour le Sud corrézien, il s'agit du Député Philippe Nauche. Nous avons donc désormais un correspondant qui assurera le relais des actions régionales, notamment pour aider à l'élaboration des nouveaux contrats territoriaux.

À l'heure où nous éditons notre bulletin, la Région n'a pas encore délibéré pour le choix de son nom. Pourquoi pas Nouvelle Aquitaine ?

BBMA, une Communauté de Communes regroupée pour notre territoire :

La restructuration des intercommunalités (Communautés de Communes) a connu également des développements récents. Sauf imprévu, il est maintenant établi que nous allons vers un regroupement des Comcoms de Beynat-Beaulieu-Meyssac et de la commune d'Altillac. Le Préfet doit adresser aux communes un projet de délibération en ce sens, pour un vote avant fin août. L'organisation future reste à définir (siège, services, direction générale, représentation des communes, etc...).

Les Infos pratiques

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi	9h00 - 12h30 13h30 - 16h30	ouverte au public
Mercredi	16h00 - 18h30	ouverte au public
Vendredi	9h00 - 12h00 14h00 - 18h00	Fermée au public ouverte au public

Permanence Maire ou Adjoint

Lundi	14h00 - 17h30 Rendez-vous sur demande
-------	--

Naissances



Charlotte MICHAUD

née le 12 avril 2016, fille de Julien MICHAUD et Coralie COUPÉ domiciliés à La Doradie



Phoebe FAUGERAS

née le 15 avril 2016 à Brive, fille de Julie FAUGERAS domiciliée à Haut la Côte

Nous avons également appris la naissance de :



Léa, fille de Caroline Dumont et petite-fille de Catherine Lejeune et Denis Dumont



Lloyd, fils d'Anaïs Unia et petite-fille de Cécile Éhouzou

Félicitations aux parents et grands-parents.

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPÉ – La Doradie
Tél. 05.55.25.33.51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne -Tél. 05.55.84.09.77

Congés de la secrétaire de mairie
Semaine du 14 juillet et
du 30 juillet au 16 août 2016

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles
19500 Noailhac
Tél/ Fax : 05 55 25 42 09
Mail : mairie.noailhac19@wanadoo.fr
Site internet : noailhac.a3w.fr
Ecole : 05 55 25 37 46

Nouveaux habitants

- ✉ Jérôme Bousquet et Fanny Bordas et leur fille Lily, La Rougerie
- ✉ Madame Magali BLAZY et sa fille Eva VINCENT à Rochepied
- ✉ M. Pierre Olivier REY, La Rougerie

Décès

Madame Yvonne SAULLE, née Esclaire, est décédée le 1^{er} février 2016, à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 3 février 2016 à Turenne.

Madame Yvonne BERLIOZ est décédée à son domicile en Loire Atlantique le 22 février 2016, à l'âge de 84 ans. Elle a été inhumée au cimetière de Noailhac le 26 février 2016.

Nous avons également appris le décès de :

Madame Marthe BUSSIÈRE, née SEIGNOLLE, en janvier 2016. Elle avait vécu à Noailhac et était propriétaire d'une maison à Brousse.

Monsieur Jean CHAUVIN, début juin 2016, à Saint Georges d'Oléron. Il était l'époux de Madame Clotilde CHAUVIN-GIRARD, née à Noailhac.

Nos sincères condoléances aux familles.

Recevez Noailhac Info par le net

Certains Noailhacois nous ont déjà fait la demande pour recevoir le journal *Noailhac Info* par courrier mail en format PDF couleur. Si vous aussi vous souhaitez recevoir *Noailhac Info* par mail, faites-en la demande auprès de la mairie (en précisant si vous souhaitez conserver aussi la version traditionnelle papier.)



Les infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie de Cosnac :

Lundi	9h - 12h et 14h - 18h
Mardi	9h - 12h -
Mercredi	9h - 12h et 14h - 18h
Jeudi	9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi	9h - 12h et 14h - 18h
Samedi	9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de St Julien Maumont :

Lundi	-	14h - 18h
Mardi	-	14h - 18h
Mercredi	-	14h - 18h
Jeudi	-	14h - 18h
Vendredi	-	14h - 18h
Samedi	9h - 12h et	14h - 18h

Les N° d'Urgence :

15 : SAMU

17 : Police / Gendarmerie

18 : Sapeurs-Pompiers

112 : Urgences

08 842 846 37 =

"08 Victimes"

Recherche d'animaux disparus PET Alert 19

Association de bénévoles

Petaler019@gmail.com

<http://www.facebook.com/Pet.Alert.Fr.19>

Tél : 06 18 37 84 79

La mairie de Noailhac a aussi une convention avec la SPA.

Le [Refuge SPA de Brive](#) vous accueille tous les jours de 14h à 18h.

(Dimanches et jours fériés compris)

[Route de Lissac 19100 Brive la Gaillarde](#)

Téléphone 05 55 86 05 70

www.spabrive.fr

Animaux qui divaguent ou qui posent un problème de sécurité sur la voie publique :

- Mairie de Noailhac : 05 55 25 42 09
- Gendarmerie : 05 55 25 40 03

Chasse à tir, chasse au vol

**Ouverture de la chasse
du 11 septembre 2016 à 8h
au 28 février 2017 au soir.**

En période d'ouverture générale, la chasse à tir sera suspendue les mardis et vendredis, sauf jours fériés, (à l'exception des colombidés, des turdidés et de l'alouette des champs autorisée, à poste fixe, du 1er octobre au 15 novembre 2016).

Information Logement ADIL

Aide du Conseil Départemental aux primo-accédants du parc privé

Le but :

- Aider les primo-accédants à s'installer durablement sur le territoire corrézien en mettant en place un dispositif permettant d'aider au financement d'une construction neuve ou à l'acquisition d'un logement dans l'ancien.
- Permettre de réhabiliter ou conserver un patrimoine de qualité dans les centres bourgs.

Pour tous renseignements : Conseil Départemental de la Corrèze : 05 55 93 77 77

mail : habitat@correze.fr

Les Vœux de la Municipalité

Samedi 16 janvier le Conseil Municipal de Noailhac a présenté ses vœux aux habitants, aux élus de la Communauté de Communes, aux représentants des corps constitués, du monde associatif et au personnel municipal.

Avec émotion, Christian Lassalle a évoqué les tragiques événements qui ont endeuillé 2015. Il a rappelé les principes fortement réaffirmés lors de la réunion des Maires de France à Paris le 18 novembre dernier : la laïcité et l'attachement à la « démocratie d'en bas ». C'est pourquoi l'équipe municipale dont l'une des missions est d'entretenir le lien social, s'attache à défendre la ruralité, la nécessité de conserver des activités et de maintenir l'école.

Après une énumération des réalisations de la commune en 2015, travaux routiers, salle d'exposition, entretien des bâtiments communaux, il a fait le point sur la restauration de l'église dont la première tranche se termine. Le programme pour 2016 prévoit la poursuite des engagements en cours, l'entretien des routes et la réalisation d'aménagements en matière de sécurité et d'accessibilité en particulier.

Replaçant la commune dans son contexte régional et communautaire, le Maire a parlé des grands chantiers en cours : regroupement des communautés de communes, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, opération Grand Site, regroupement des offices de tourisme ...

Avant de conclure, il a salué la motivation de l'équipe des conseillers municipaux et celle des agents communaux, de même que l'action des associations qui contribuent à la vie de la commune et celle de la commission communication qui réalise le « Noailhac Info », bulletin semestriel. Il a engagé chacun à regarder vers l'avenir et citant un auteur Québécois, a ajouté : « Nous avons beaucoup mieux à faire que de nous inquiéter de l'avenir, nous avons à le préparer ».



Les seniors invités par la Municipalité

Samedi 19 mars, la Municipalité de Noailhac invitait les seniors de la commune et le personnel communal pour un repas sous le signe de la convivialité.

Ce rendez-vous annuel, très attendu par certains, est l'occasion bien sûr de retrouvailles, d'échanges, de bonne humeur, comme peut l'être un jour de fête.

Le repas, servi à la salle des fêtes et préparé par Thierry Simon, a été animé à la guitare par Patrick Serrager et son ami Christian Bourgès du groupe TAM. Puis les invités, guidés par le Maire, ont pu découvrir l'avancée des travaux intérieurs de l'église, sous une montagne d'échafaudages.

L'après-midi s'est poursuivie sur la place, où les conversations allaient bon train, profitant de l'arrivée du printemps et des premiers rayons de soleil.



Les chantiers de la commune : Travaux, Réalisations, Achats - Dossiers en cours

Bâtiments

Le plus gros chantier en cours de la commune reste, évidemment, celui de la **restauration de l'église**. Son avancement est décrit par ailleurs, mais nous pouvons souligner ici trois points :

- Les travaux avancent avec un décalage de quelques mois par rapport au calendrier initial (retard initial sur les échafaudages et actuellement sur les vitraux). Nous sommes désormais dans la seconde tranche des travaux et la prévision de réalisation nous amène vers la fin du premier trimestre 2017.
- Nous n'avons pas enregistré pour l'instant de dépassements importants au niveau des coûts ;
- Les financements reçus sont conformes au programme prévisionnel. La souscription publique reste ouverte pour la seconde tranche, bénéficiant principalement des actions de l'association NMP.

La réalisation de la **seconde tranche d'aménagement de l'Espace de Découverte**, Place d'Astorg, après l'accord donné par la Commission départementale pour l'accessibilité, est lancée au niveau des réflexions et d'un projet offert bénévolement par l'Entreprise Marsallon. Pour les autres éléments, un dossier de financement sur fonds européens est en cours de constitution (voir article).

Voirie

La Rougerie - suite du programme :

En 2015 ont été réalisés des travaux à La Rougerie sur 2 sections (voies des branches Nord et Est). Il reste une partie à faire sur la section Sud-Est du secteur. Le Conseil vient de valider le programme du dernier tronçon et la mairie lancera prochainement un appel d'offres pour réalisation cette année.

Cour de l'école :

Le dernier rapport du DDEN a souligné la nécessité, déjà observée, de reprendre les surfaces de la cour d'école. Un projet d'aménagement a fait l'objet d'une estimation de Corrèze Ingénierie couvrant toute la surface de la cour et des travaux d'accessibilité des bâtiments (hors salle de classe), ainsi que des reprises de réseaux d'eaux usées et de pluie. Il a été demandé à Corrèze Ingénierie de chiffrer une option où une partie importante de la cour serait transformée en pelouse.

Divers/Voirie

Chemin du Got - travaux 2016 et projet 2017 :

Ce chemin, emprunté notamment par des tracteurs mais pas seulement, a subi de nombreuses dégradations au cours de ces dernières années. Il présente un grand intérêt pour les riverains du secteur qui évitent ainsi, selon les besoins, d'aller circuler sur la D38. On observe quelques affaissements et des comblements de fossés déroutant les écoulements d'eaux pluviales. Divers travaux prioritaires ont été examinés par le Conseil :

- dès cette année, travaux de terrassement pour élargissement, avec busage, et correction du virage au droit des bâtiments du Got appartenant à Messieurs Claude et Christian Coupé. L'opération a nécessité de faire couper les arbres dont les racines et souches débordaient vers le chemin, du fait de l'érosion.
- pour le reste du chemin, une étude complète a été demandée à Corrèze Ingénierie, assurant une concertation avec les riverains. Ce projet pourrait potentiellement être inscrit au programme 2017. Il sera revu en Conseil

Les chantiers de la commune : Travaux, Réalisations, Achats - Dossiers en cours

Divers/Voirie

Pose de buses au Rieux, à la Ramière et au carrefour de La Guille : ces travaux ont été réalisés en février par l'entreprise Pouzol.



Carrefour de La Guille

Le cabinet de géomètres-experts SOTEC Plans est intervenu sur les lieux, suite à l'accord de principe de Messieurs Ragout et Nadau pour l'achat par la commune d'une partie des surfaces concernées par l'emplacement réservé du PLU, pour l'amélioration de la sécurité du carrefour. Cela fera suite à l'achat déjà réalisé avec Mme St Germain.

Vente d'une petite parcelle de terrain à La Doradie (emprise transformateur électrique Haute Tension) :

Le syndicat d'électrification a mis en place un transformateur électrique HT suite à l'enfouissement des lignes à La Doradie. Le Syndicat doit acheter à la commune la petite parcelle de terrain nécessaire à l'opération pour 150 €.

Autres travaux



Entretien des végétaux

Divers travaux d'entretien et plantations ont été réalisés à la Patte d'Oie par Patrick Pomarel. Des galets et cailloux de couleur rosée ont été disposés entre les plantes, après nettoyage et pose d'une toile.



Portes des garages

2 nouveaux rideaux métalliques ont été posés en février dernier sur les portes de garages de la mairie, par l'entreprise Bontemps de Brive (2.628€ TTC).

Lignes Haute Tension

Nous avons annoncé dans notre précédent bulletin la mise en œuvre par ERDF d'un programme d'enfouissement des lignes électriques à Haute Tension, pour pallier certaines faiblesses du réseau, notamment en cas d'aléas climatiques. Nous rappelons qu'il s'agit de la ligne venant de Brive et Cosnac et se dirigeant vers Meyssac/Collonges en passant par Brousse et Stolan.

Ces travaux ont bien été réalisés, avec l'intervention des entreprises Contant et Freyssinet. Un petit tronçon sur Stolan, en déviation vers Orgnac, s'est terminé courant juin.

Taille des arbres

Mardi 1^{er} et mercredi 2 mars, l'élagage des platanes de la place de l'église et de la cour de l'école a été réalisé par Pierre Olivier Rey nouvel élagueur installé à La Rougerie



Enlèvement de la cabine téléphonique

Le taux d'utilisation de la cabine téléphonique de la Place de l'église étant quasi nul, France Télécom, qui a une politique de suppression des cabines téléphoniques à l'échelon national, a procédé à son enlèvement fin mai. Avec ses panneaux de verre brisés, elle présentait un danger et plus aucun intérêt à l'époque où chacun possède un téléphone portable.

Elle laisse place nette pour un futur aménagement de ce lieu après les travaux de l'église.

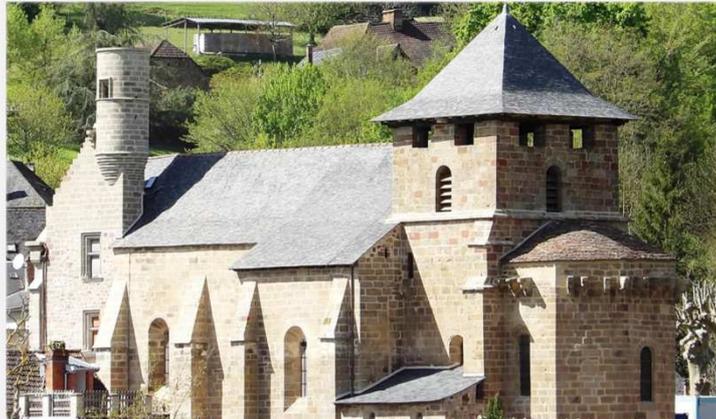


Les chantiers de la commune : La restauration de l'église

Deuxième tranche de travaux pour la restauration intérieure de l'église

La réfection extérieure de l'église Saint Pierre est terminée, à l'exception d'une partie des vitraux. Charpentes, toitures, murs, sculptures, beffroi, tout a été rénové ou remplacé.

Le narthex, qui met en valeur les vestiges du château des Noailles, murs et ouvertures, a retrouvé des enduits clairs. L'escalier d'accès à la tribune a été récemment installé et les fenêtres au vitrage isolant en verre soufflé feuilleté seront prêtes prochainement. Seul l'oculus éclairant la façade ouest a pour l'instant trouvé sa place, il a été créé par l'entreprise Guinot, à partir d'anciens vitraux conservés dans les caves de la mairie.



Nous commençons donc véritablement la seconde tranche des travaux, dont nous rappelons qu'elle porte sur une enveloppe globale de 400.000 € HT. Les financements de l'État (50%), du CD19 (20%) et de la Région (10%) ont été confirmés.

Les échafaudages ne cachent plus le bâtiment magnifiquement restauré. Ils ont été transférés à l'intérieur où ils resteront environ un an pour la remise en état des maçonneries, enduits et peintures. Après avoir démonté et protégé le mobilier, les maçons de l'entreprise Socoba procèdent à l'enlèvement des joints et soubassements en ciment et font des reprises d'enduits dans la nef et le chœur. Le cul-de-four du sanctuaire, débarrassé d'un mortier inapproprié, est maintenant revêtu d'un enduit à la chaux qui sera ultérieurement teinté.

Le peintre restaurateur, Vladimir Halalau, a dans un premier temps stabilisé les décors et consolide les nombreuses zones lacunaires avant de commencer la restauration des peintures. Il a par ailleurs retrouvé et fixé des traces de décors anciens sur les litres funéraires qui entouraient la nef, ou derrière les stalles du chœur. C'est ainsi qu'un blason d'un Maréchal de Noailles a été révélé ainsi que des croix de consécration.

Le tableau électrique, intégrant la commande des cloches, sera prochainement posé.

Chaque mois, des réunions de chantier conduites par Stephan Manculescu, architecte en chef des Monuments Historiques, accompagné de Rodolphe Brière de la DRAC Limousin, du Maire, et des représentants des entreprises concernées, permettent de faire le point sur les réalisations et de trouver des solutions aux innombrables difficultés qui peuvent se présenter. Un travail de longue haleine mais qui porte ses fruits.

Pendant les travaux, le public ne peut pénétrer à l'intérieur de l'église. La commune s'en excuse auprès des nombreux visiteurs.

La souscription pour la restauration de la seconde tranche avec la Fondation du Patrimoine est toujours ouverte et tout don est bienvenu.

Restauration du retable-tabernacle

La restauration du retable-tabernacle du 17^e, réalisé par les Tournié de Gourdon, a été prise en charge par le CD19, sous l'autorité de Madame Combrouze, Conservateur des Antiquités & Objets d'Art de la Corrèze. Le Bureau du Patrimoine a procédé le 10 novembre dernier à un appel d'offres et a retenu le groupement Beaubier-Cherprenet qui a démonté et convoyé notre tabernacle vers leurs ateliers, fin décembre 2015. L'offre a été considérée comme techniquement valable et financièrement correcte. Cette opération est subventionnée à 60% par le CD19.



Nous sommes en attente du diagnostic des spécialistes qui vérifient l'importance de la polychromie dissimulée sous la peinture marron et décideront s'il est judicieux ou non de la remettre à jour. En l'état actuel des investigations, nous sommes sur un coût prévisionnel de 13.530 € HT. Le montant sera éventuellement augmenté si la restitution complète de polychromie est possible.

Les chantiers de la commune : La restauration de l'église

Les armes des Noailles sur un support en pierre

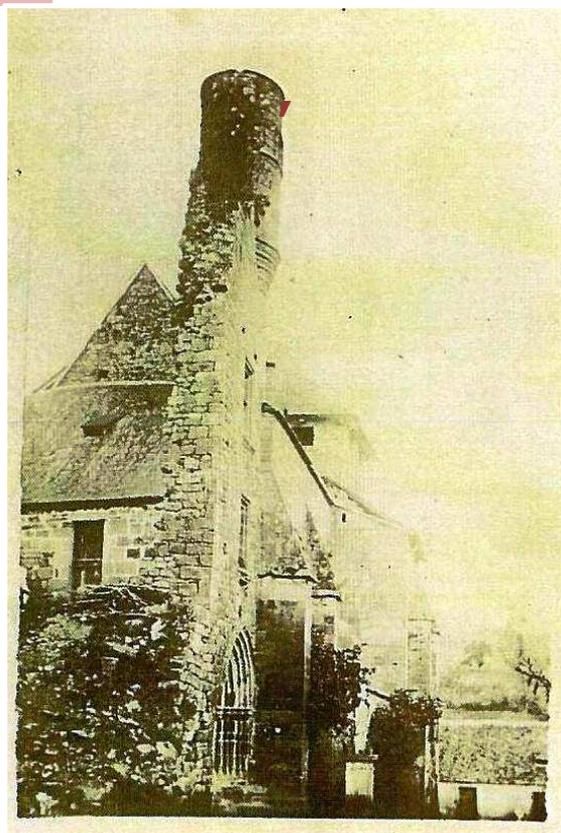
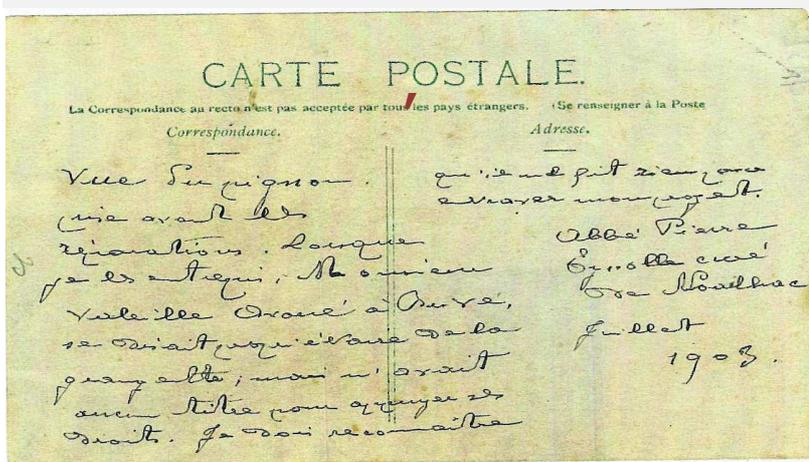
Le démontage du retable a fait apparaître, en arrachement sur le mur, les vestiges d'un support en pierre détruit au moment de l'installation du tabernacle dans cette chapelle ou peut-être avant. On observe, sur la base du support de gauche, le blason sculpté des Noailles, seigneurs de Noailhac depuis la fin du XIII^e, avec des traces de polychromie (bandeau sans couleur apparente, sur fond rouge, environnement noir). Le peintre Vladimir Halalau a pu raviver un peu ses couleurs. Cet élément sera à nouveau dissimulé par le retable restauré, car il n'est pas possible de le replacer à un autre endroit, et on ne peut pas non plus faire une découpe du retable pour disposer d'un panneau ouvrant sur le blason. Des photos ont été prises pour en conserver la mémoire.



Carte postale de l'église en 1903

Une copie de cette carte représentant l'église en 1903 a été communiquée à la mairie par Monsieur Gérard Roque.

Nous connaissons déjà cette carte. Par contre, le texte au dos nous montre les préoccupations de l'époque. Les travaux étaient alors à la charge de l'Église puisque la loi concernant la séparation des Églises et de l'État fut adoptée le 9 décembre 1905. Le pignon que nous connaissons a été terminé en 1905. Il vient d'être consolidé et légèrement rehaussé l'an dernier.



« Lorsque je les entrepris, Monsieur Valeille Avoué à Brive, se disait propriétaire de la grangette ; mais n'avait aucun titre pour appuyer ses droits. Je dois reconnaître qu'il ne fit rien pour entraver mon projet.

Abbé Pierre Eyrrolle curé de Noailhac - Juillet 1903 »

Inscriptions relevées sur les cloches

Les cloches qui avaient été démontées ont retrouvé leur place en novembre 2015, dans le beffroi entièrement refait. Un nettoyage soigneux a permis de rendre à nouveau visibles les inscriptions et les gravures qui les recouvrent. Christian Lassalle en a fait le relevé et les photos.

Petite cloche (1659)

**PER SIGNVM CRVCIS DE INIMICIS NOSTRIS LIBERA NOS DEVS – NOSTER
NOBLE LOVIS DE CHABRINIAC PRIEVR DE SERILHA PARRIN
DAMLLE RIGALLE DE DV ROVS MARRINE 1659**

Traduction : Par le signe de la croix, de nos ennemis délivre-nous Seigneur
Noble Louis de Chabrignac Prieur de Sérilhac Parrain
Demoiselle Rigalle du Roux Marraine 1659



Grosse cloche (1848)

**LAN 1848 JAI ETE BENIE PAR MR PRE QUEYSSAC CURE DE NOILLAC ♦
PARRAIN MR PRE LOUIS MAYJUROU ♦
MARRAINE DME ME JNE CELIE DE LA MECHAUSSEE NEE DE ST MARTIAL ♦
CERS MPAUX MM MAYJUROU NOTAIRE MAIRE, BOUDRIE ADJNT, VALEN,
DARLIGUIE, DAYRE, CROZAT, DE LA MECHAUSSEE CAPNE DE LA GARDE NATLE,
DELPRAT, LABRUNIE, MONFORT, CLAUX ET MOURNAT ♦ ♦ ♦ ♦**

Et, en partie basse, nom des fondeurs à Turenne :

PAINTANDRE AINE & LAGARDELLE FONDEURS A TURENNE CORREZE



La restauration de l'église au fil des mois

Janvier 2016



Reprises de pierres sur le portail d'entrée de l'église



Réunion de chantier Jeudi 28 janvier 2016



Pose des poutres de la tribune

Février 2016



Remplacement des colonnes endommagées



Pose d'un abat-son



La toiture en ardoise de la sacristie est refaite

La restauration de l'église au fil des mois

Mars 2016



Les couleurs du blason des Noailles dissimulé derrière le retable sont ravivées



Reprise des enduits dans le narthex au niveau des anciens appartements du château



Les enduits restaurés à l'étage



Les échafaudages sont installés dans la nef



Le mobilier est démonté



Vue des échafaudages

Avril 2016



Montage de la tribune

La restauration de l'église au fil des mois

Mai / Juin 2016



L'oculus est posé



Vue des échafaudages



L'escalier d'accès au clocher



Les fenêtres du château



Le peintre, Vladimir Halalau fixe les décors anciens.

Les chantiers de la commune : Travaux, Réalisations, Achats - Dossiers en cours

Suite de l'aménagement de l'Espace de Découverte Géologique

Fin 2015, la municipalité avait fait une demande d'extension d'accès concernant l'Espace de découverte géologique, pour développer en sous-sol une exposition consacrée plus particulièrement au thème de la pierre.

En janvier, Christian Lassalle a défendu ce dossier devant les commissions départementales de Sécurité et d'Accessibilité à Tulle. Les deux commissions ont donné un avis favorable. En mars, l'agrément a été confirmé officiellement en mairie, avec dérogation, les personnes à mobilité réduite n'ayant pas la possibilité d'accéder au sous-sol. C'est pour cette raison qu'une caméra, déjà en place, restitue au premier niveau les images du niveau 2 et de la cave.

Quelques aménagements mineurs ont été demandés :

- Pour l'emplacement parking PMR, rue de la Liberté, reprendre la peinture au sol déjà effacée
- allonger la rampe de descente vers la salle 2.

Le 16 avril dernier, une commission participative composée d'élus et d'habitants intéressés, s'est réunie sur place pour concevoir l'aménagement du sous-sol et de la cave.

Le niveau 2 sera consacré à la pierre et à ses diverses utilisations. Il accueillera des panneaux de photos du petit patrimoine de la commune (puits, lavoirs, grangettes, croix...), d'autres photos présenteront des éléments du bâti Noailhacois intérieur et extérieur (escaliers, cheminées, linteaux...).

Emmanuel Marsallon a proposé de réaliser une arche voûtée qui montrera les différentes façons de tailler la pierre. Les outils du tailleur de pierre seront présentés dans une vitrine. Dominique Mézan retracera la vie d'un tailleur de meules de Noailhac à la fin du 19^e siècle. Une meule donnée par Josette Ceyral (née Bélie) sera posée sur un support fabriqué par Christophe Terrieux. D'autres objets courants en pierre : bac, évier, linteau... compléteront cette exposition.

La cave voûtée sera aménagée sur le thème de la vigne, comme pouvaient l'être les caves du village autrefois. Près des tonneaux, déjà installés, divers objets de vigneron seront disposés, de même qu'une cuve offerte par Mr et Mme Pannier.

La roche calcaire visible au fond de la cave sera une parfaite illustration de la géologie locale.

Plusieurs mois seront nécessaires avant de pouvoir présenter ce nouvel aménagement. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous voulez donner, prêter ou vendre des objets en pierre qui pourraient figurer dans cette exposition, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Notre espace de découverte est de plus en plus visité. Nous vous rappelons qu'il est ouvert tous les jours de 10h à 18h.

Une plaquette de promotion a été réalisée avec l'appui de l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.



Règles d'urbanisme dans le bourg

Deux demandes de permis de construire pour des murs d'enceinte ont fait récemment l'objet d'avis défavorables de la part de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), exigeant notamment l'utilisation de pierres du pays, rejetant les surfaces enduites.

Dans le cadre d'un recours, le Maire s'est présenté le 26 avril dernier devant la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (DRAC Bordeaux), pour demander une inflexion des contraintes annoncées, notamment pour éviter de pénaliser toute nouvelle construction en raison des coûts induits.

L'avis de la Commission a été rendu, invitant à une nouvelle concertation avec l'ABF. On peut déjà en tirer quelques enseignements pour les constructions du Bourg :

- Il n'est pas possible d'échapper à la règle de l'avis obligatoire de l'ABF dans un périmètre de 500 mètres autour de l'église, dès lors que l'église et le projet sont "visibles l'un depuis l'autre" ou que les deux sont "visibles ensemble d'un point quelconque". Autant dire, qu'en prenant des photos depuis les hauteurs qui surplombent Noailhac, aucun projet ne peut déroger... Le fondement de la règle réside dans ce que "l'impression que donne un monument est aussi conditionnée par ce que dégagent ses abords".
- Les positions restent assez strictes sur les murs d'enceinte ou soutènement, l'idée étant que, si les murs de maisons peuvent être enduits, les murets et murs de clôture doivent être en pierre de pays, sans espaliers, comme on les réalisait traditionnellement et qu'on les trouve encore aujourd'hui, à de très rares exceptions récentes près (qui seraient interdites maintenant). Des aménagements sont néanmoins susceptibles d'être étudiés, à discuter directement avec l'ABF (empierrement, réduction des hauteurs et couverture de terre ou végétale,...).
- Conscients des contraintes financières, les membres de la Commission admettent cependant que la règle ne peut pas être imposée pour la réalisation des façades des maisons elles-mêmes. Les constructions nouvelles peuvent donc, pour les maisons, être réalisées en parpaings enduits. Une grande attention devra néanmoins être apportée à la couleur des enduits pour se rapprocher des tons et couleurs de nos murs traditionnels.

Un conseil s'impose en toutes circonstances : demander un avis préalable à l'ABF avant tout dépôt de demande de DP ou PC.

Le ramassage des encombrants

Utilisant un service proposé par la municipalité depuis plusieurs années, une douzaine d'habitants s'étaient inscrits en mairie pour se débarrasser des objets volumineux qu'ils n'étaient pas en mesure de transporter eux-mêmes.

Mercredi 13 avril 2016, cette opération a été menée conjointement par Patrick Pomarel, employé municipal et Endy et Séverin, membres du "Tri-porteur" à Meyssac, association qui récupère des objets voués à la destruction pour les nettoyer et les réparer. Leur vente à prix modique, à la boutique avenue du Quercy, permet d'aider au fonctionnement de cette Ressourcerie et de pérenniser des emplois (voir article "Le Tri-porteur" à la rubrique "Lu,Vu, Entendu").

Équipés d'un camion, ils ont sillonné la commune pour collecter les encombrants et ont trié ce qui pouvait être valorisé, le reste a été transporté en déchèterie par notre cantonnier.

Huit rotations ont été nécessaires pour répondre à la demande. Ce service très apprécié de nos habitants, permet d'éviter l'accumulation de matériaux indésirables ou inutiles.



Les infos mairie

Dotation forfaitaire des communes 2016

Les Impôts et Taxes (compte 73 du budget) et Dotations de l'État (compte 74) représentent plus des 9/10èmes des ressources de fonctionnement de notre commune. Et c'est sur l'excédent de nos recettes de fonctionnement, par rapport aux dépenses de fonctionnement, que nous pouvons financer notre programme d'investissements.

Pour contribuer à l'effort de rationalisation des dépenses de l'État, les Dotations globales de fonctionnement des communes sont réduites depuis plusieurs années.

Cette année encore, si l'on additionne la dotation forfaitaire + dotation de solidarité rurale + dotation de péréquation + dotation aux élus locaux, notre dotation globale 2016 est en baisse de plus de 3.500€ par rapport à 2015. Cela annule complètement l'effet positif d'un accroissement de la base des taxes foncières et d'habitation.

C'est pourquoi la municipalité reste prudente sur son programme d'investissements.

Création du nouveau site communal : www.noailhac19.fr

La commune de Noailhac est en train de se doter d'un nouveau site internet. Il s'agit d'avoir un site plus convivial et plus complet.

Les élus ont travaillé à la définition des thèmes et à l'organisation des différentes rubriques.

La réalisation du site lui-même et son hébergement ont été confiés à l'entreprise ConsonanceWeb.

Vous pouvez en fait déjà vous connecter sur ce nouveau site : www.noailhac19.fr Toutefois, il n'est, pour l'instant, alimenté que partiellement, la reprise des contenus étant un travail assez long.

Cela explique que l'ancien site reste également accessible : www.noailhac.a3w.fr , avec cet inconvénient qu'il n'est pas à jour, des informations se retrouvant sur les deux sites.

Vous voudrez bien excuser cette situation que nous souhaitons écourter. Plusieurs élus du Conseil ont prévu de travailler cet été à l'alimentation du nouveau site.

**Nouveau
Site web**



Entretemps, nous demandons aux artisans, commerçants, hébergeurs, associations, etc... de se faire connaître pour être pris en compte dans les rubriques du nouveau site. Ceux qui sont déjà connus doivent actualiser leur texte de présentation et nous adresser des photos et/ou logos de bonne qualité. Merci.

Audit Archives municipales

Tous les 10 ans, un audit des archives municipales est organisé par le service des Archives Départementales de la Corrèze. Cet audit a été réalisé le lundi 23 mai dernier.

Notre classement "vivant" (niveau bureaux) convient parfaitement. Par contre, l'archivage à l'étage mérite quelques efforts de rationalisation. Leur suggestion est que l'on fasse appel à un stagiaire d'une formation spécialisée en Archivage pour nous aider pendant un mois. Les plus proches sont à Montauban dans une formation dépendant de la Faculté de Toulouse. Nous les avons contactés à cet effet.

Pour la salle d'archivage, les auditeurs considèrent que le local actuel convient, avec de très légers aménagements : rideau occultant pour la fenêtre et panneaux bois légers à placer sur les étagères sur lesquelles nos dossiers sont en équilibre instable.

Nous avons fait le point sur les documents nécessitant d'être reliés, ceux susceptibles d'être détruits et ceux devant obligatoirement être transférés aux archives départementales.

Pour les personnes intéressées, il faut savoir que nous disposons désormais d'une liste à jour des documents de la commune archivés au Département, consultables à tout moment.

Un office de Tourisme à l'échelle de la Vallée de la Dordogne



Pour le Pays de la Vallée de la Dordogne Corrézienne, le tourisme constitue un enjeu majeur.

Cet ensemble regroupant 6 communautés de communes (Meysac-CCVMC, Beaulieu, Beynat, Argentat, Saint-Privat et Mercoeur), bénéficie en effet de la moitié de la fréquentation touristique du département de la Corrèze et de plus du quart de celle du Limousin.

De l'autre côté de la Dordogne, dans le Lot, on fait aussi l'observation d'un potentiel touristique énorme, avec des sites majeurs comme Padirac ou Rocamadour pour ne citer que ceux-là.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les offices de tourisme du Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne et celui du Lot-Vallée de la Dordogne ont fusionné dans un même établissement interdépartemental: "L'Office de Tourisme de la Vallée de la Dordogne", porté par le Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne (SMVDC) et le Syndicat mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne (SMPVD-Lot).

Cette restructuration traduit une double évolution : une professionnalisation de l'organisation, par la création d'un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial-EPIC, remplaçant des associations, et un regroupement des offices situés de part et d'autre de la Dordogne, en Corrèze et dans le Lot.

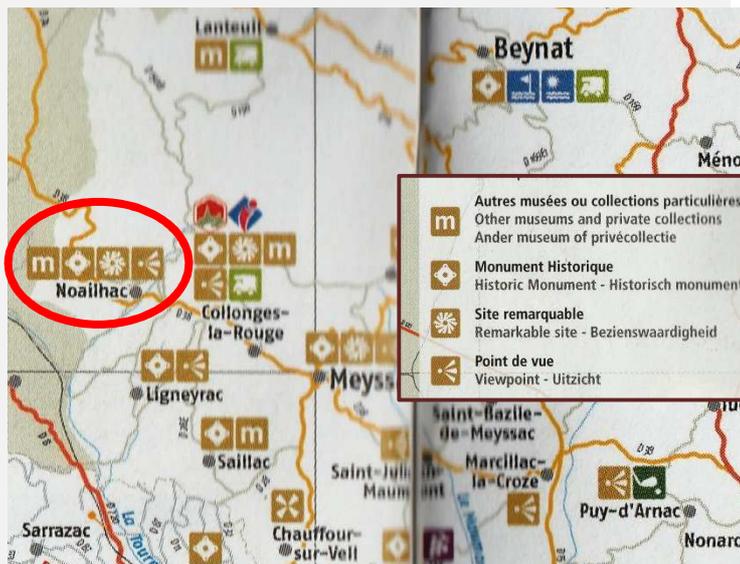
L'offre touristique doit en effet s'adapter à une demande qui est de plus en plus exigeante dans un contexte concurrentiel, nécessitant plus de visibilité et de moyens, notamment en termes de communication.

La destination "Vallée de la Dordogne", désormais labellisée, est devenue l'élément essentiel d'une identité commune et un excellent support de promotion touristique relayée en France et même à l'étranger.

La gouvernance de l'EPIC, qui assure désormais pour nous les missions d'Office de Tourisme, est assurée de manière partagée entre les élus des deux syndicats mixtes et aussi par un collège comprenant des représentants des professionnels du tourisme établis dans les deux départements. Les syndicats mixtes contribueront à l'équilibre financier de l'Office de Tourisme, pour les besoins non couverts par les ressources commerciales ou par le produit de la taxe de séjour.

Depuis le regroupement des organisations, la saisie des informations de notre région a été réalisée par le nouvel O.T. ; il reste encore pas mal de choses à perfectionner pour améliorer la visibilité de nos prestataires ou hébergeurs.

Mais, pour donner un exemple, la commune de Noailhac se trouve signalée avec ses différents atouts sur toutes les cartes touristiques distribuées dans les bureaux du Lot. Ou encore, on peut trouver dans le carnet d'adresses du VD Magazine (tiré à 150.000 exemplaires) les coordonnées de la Butte aux Oies (GAEC Issartier) ou du restaurant La Bastidie.



Pour plus de précisions :

La compétence territoriale du nouvel OT regroupe 148 communes, ce qui en fait le plus grand Office de tourisme de France. Le siège social est à Rocamadour et l'administration basée à Saint Céré. Les bureaux d'information ouverts au public sont au nombre de 16.

Le Comité de Direction de l'EPIC est composé de 12 élus corréziens et 15 élus lotois, plus 20 représentants des prestataires ou professionnels (10 corréziens et 10 lotois). Les décisions d'investissements et sur les budgets sont prises à la majorité des 2/3.

Les ressources de l'EPIC proviennent de la taxe de séjour, des produits de commercialisation et des contributions financières des deux syndicats mixtes (SMVDC et SMPVD) à hauteur maximale de 10,50 € par habitant et par an (population DGF). Le budget annuel de fonctionnement de l'EPIC est de l'ordre de 2 Millions d'euros.

Le premier CODIR a élu Gilles Liébus comme Président, et Alain Simonet comme Vice-Président.

Le Directeur Général de l'EPIC est un salarié professionnel : Gilles Buisson. L'ensemble comprend entre 30 et 40 salariés selon la période.



Le RPI Noailhac/Lagleygeolle s'ouvre aux enfants de moyenne section de maternelle

Le conseil d'école du RPI Noailhac/Lagleygeolle a officiellement approuvé le vendredi 11 mars l'accueil sur le site de Noailhac des enfants de moyenne section maternelle, dès la rentrée de septembre 2016.

Déjà le 15 janvier, les Maires de Meyssac, Noailhac et Lagleygeolle s'étaient réunis avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale en charge du secteur de Brive sud, pour évoquer l'avenir du RPI et travailler sur des propositions **dans le cadre des nouvelles politiques mises en place dans les territoires ruraux.**

Le DASEN (Directeur Académique) a validé cette proposition d'accueillir les enfants de moyenne section maternelle, à partir de 4 ans, moyennant quelques modifications à l'école de Noailhac en termes d'aménagements des sanitaires, coins jeux et espace repos conformément aux instructions officielles de l'Éducation Nationale.

La municipalité a investi dans ce sens en achetant de nouveaux matériels appropriés.

L'enseignant, Monsieur Laurensou sera aidé dans ses fonctions par Cécile Éhouzou faisant office d'ATSEM à plein temps.

Les emplois du temps de Cécile et Marie France Valette ont été adaptés à cette nouvelle organisation.

C'est Marie France qui à partir de la rentrée assurera la garderie scolaire du matin et de la fin d'après-midi. Les horaires de la garderie ont aussi été revus : matin 7h/9h et soir 16h30/19h.



Ces nouvelles dispositions favorables à l'accueil d'élèves plus jeunes, devraient permettre de conforter durablement les effectifs.

En septembre 2016, ce sont 5 élèves de moyenne section qui intégreront l'école de Noailhac.

Les élèves de 3 ans continueront à être scolarisés et conduits par un car avec accompagnatrice à la maternelle de Meyssac.

Puis à l'issue de la petite section, ils rejoindront maintenant le RPI Noailhac/Lagleygeolle.

Depuis 2 ans, des circuits de ramassage, organisés par le Conseil Départemental, sont mis en place sur les communes de Noailhac, Lagleygeolle et Ligneyrac.

Sur ces 3 communes, y compris la commune de Ligneyrac, des bus scolaires prennent en charge les élèves à leur domicile sur demande des parents.



Patrick Serrager

Alors nouveaux parents, n'hésitez pas à vous renseigner, et à contacter et visiter les écoles du RPI Noailhac/Lagleygeolle où il fait bon apprendre !



L'événement scolaire de ce printemps 2016 pour les écoles rurales de la Corrèze : la signature d'une convention ruralité pour les 3 ans à venir.

Vendredi 28 mars 2016, un colloque sur le thème de l'école rurale se tenait à Lagraulière en présence du Préfet (l'État), du Directeur académique (Éducation nationale) et du Président de l'association des maires de la Corrèze (les Élus).

Notre commune de Noailhac y était aussi représentée.

Cette rencontre avait pour principal objet **la signature d'une convention** entre l'État, l'Éducation Nationale et l'Association des maires du Département pour maintenir les effectifs pédagogiques en termes de postes d'enseignants dans les territoires ruraux.

Ce dispositif, déjà mis en place en Creuse et dans le Cantal a été proposé pour remédier à une baisse démographique importante dans certains secteurs de notre département.

En effet, les prévisions sont sans appel : pour les 3 années à venir, les écoles corréziennes perdront 833 élèves (- 4.4%).

Cela aurait pu déjà avoir comme conséquence la suppression de 25 postes d'enseignants pour les seules rentrées de 2015-2016 et 2016-2017.

Cette convention ruralité a été mise en place pour que les communes les plus touchées par ce phénomène se fédèrent, se regroupent pour créer de nouveaux RPI plus grands, plus larges.

Pour les 3 ans à venir, cette convention prévoit aussi en contrepartie de préserver les postes sur les territoires.



Mais dans 3 ans....d'autres pistes devront encore être trouvées, explorées, discutées entre communes et proposées à l'administration afin de s'adapter aux nouvelles évolutions et aux nouveaux pouvoirs décisionnels pour sauvegarder, améliorer les conditions de confort et de travail de nos élèves.



Patrick Serrager

Rapport de dépistage du radon à l'école



Pour répondre aux obligations réglementaires, les bâtiments scolaires ont fait l'objet d'un contrôle sur 3 mois du taux de gaz radon par l'agence Jean-Michel Leyrat.

Le radon est un gaz radioactif issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents naturellement dans le sol et les roches. Le risque pour la santé résulte toutefois pour l'essentiel de sa présence dans l'air. La concentration en radon dans l'air est variable d'un lieu à l'autre, elle sera d'autant plus élevée que l'habitation est confinée et mal ventilée.

Elle se mesure en Bq/m³ (becquerel par mètre cube).

Les conclusions des mesures réalisées indiquent que les activités volumiques moyennes en radon 222 sont inférieures à 400 Bq/m³, valeur en dessous de laquelle aucune action corrective particulière n'est nécessaire. Classe : 202 Bq/m³, cantine : 81 Bq/m³, salle polyvalente : 59 Bq/m³.

Le prochain contrôle devra se faire en novembre 2025.



Un spectacle en attendant les fêtes



Mercredi 16 décembre 2015, les élèves de Noailhac et Lagleygeolle se sont réunis à la salle des fêtes de Noailhac pour terminer gaiement l'année en compagnie de leurs instituteurs, Hélène et Arnaud Laurensou et de leurs assistantes scolaires.



L'association des Parents d'élèves du regroupement pédagogique leur offrait à cette occasion un goûter appétissant et un spectacle de magie présenté par Laurent Cazin. Maîtres et élèves, tour à tour spectateurs ou acteurs, étaient appelés sur scène et prenaient leur rôle très au sérieux, malgré les farces du magicien qui compliquait ses tours à plaisir. Des baguettes facétieuses aux foulards mystérieusement attachés, en passant par les cordes impossibles à nouer, l'artiste a fait son numéro comme au cabaret, sous les yeux des enfants éblouis. Sans doute chercheront-ils encore longtemps à comprendre pourquoi l'eau versée entre les pages d'un journal s'est volatilisée avant de réapparaître dans un verre...

Pour compléter cette matinée sous le signe du rire, les maîtres ont remis à chaque enfant un superbe livre offert par la municipalité, un cadeau avant l'heure qui leur a permis de patienter jusqu'à Noël.

Stage de danse africaine

Une journée consacrée à la danse africaine a été organisée samedi 28 mai 2016 à la salle des fêtes de Noailhac par l'Association des Parents d'Élèves et un musicien Sénégalais, N'Godje M'Baye entouré de son groupe.



La matinée, réservée aux plus jeunes, a connu un grand succès ; une vingtaine d'enfants de Noailhac et des communes environnantes, très réceptifs, ont été initiés aux percussions, chants et danses. Écoutant avec attention les instructions imagées de l'animateur, ils ont fidèlement reproduit les rythmes et répété avec précision des mots de la langue wolof. Ils ont même réalisé des chorégraphies réussies. En guise de final, N'Godje M'Baye les a fait défiler dans le bourg, à la manière des griots de son pays.

Après un pique-nique partagé, les adultes, en nombre, ont à leur tour envahi la piste. Les danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest et le Sabar typiquement Sénégalais ont débuté l'après-midi. Propice à la danse, le sabar accompagne nombre d'occasions festives, telles que des naissances, des baptêmes, des mariages. Des chorégraphies « danses des doum doum », sortes de tambours qui servent de base à de nombreux rythmes africains, ont terminé énergiquement et dans la bonne humeur cette initiation festive à la danse africaine.

Dany L.





Soirée déguisée pour le RPI Noailhac /Lagleygeolle

Samedi 6 février 2016, l'association des parents d'élèves du RPI Noailhac/Lagleygeolle organisait à la salle des fêtes de Noailhac une soirée déguisée. Les parents et amis de l'école étaient là, mais aussi et surtout les enfants à qui cette fête était en partie dédiée avec, tout au long de la soirée, des jeux et autres animations.

Le groupe de rythmes africains, animé par NGODJE M'BAYE et qui se retrouve tous les vendredis soirs dans cette même salle des fêtes, a donné une démonstration endiablée de danses africaines permettant à tous de faire quelques pas et d'évoluer au rythme du djembé. Ambiance et bonne humeur étaient donc au rendez-vous pour cette soirée particulièrement réussie.

L'association des parents d'élèves du RPI Noailhac /Lagleygeolle est une association dynamique qui propose tout au long de l'année plusieurs manifestations dans le but de fédérer un maximum de personnes et de récolter des fonds pour le RPI. Ainsi en 2015, une importante contribution a permis l'achat de matériel pour les activités périscolaires et le financement d'un voyage pour tous les enfants aux tours de Merle et aux fermes du Moyen Âge à Saint Julien aux Bois. Merci encore aux organisateurs et aux bénévoles pour leur implication qui contribue ainsi au dynamisme de nos villages.



Patrick Serrager

Le coin des jeunes

Information destinée aux collégiens du territoire (11 à 15 ans)

Le comité du Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne, a décidé d'organiser un accueil des jeunes collégiens, dans un espace dédié, à Beynat (Étang de Miel) pendant les vacances (du 12 Juillet au 12 août).

Des rencontres ont eu lieu au mois de juin dans les trois collèges.

Portes ouvertes samedi 2 juillet de 15h à 19h.
Cet espace est dissocié des accueils de loisirs.

Pour information :

Fabienne Bernard
Syndicat mixte Vallée de la Dordogne Corrézienne
Place du vieux marché 19500 Meyssac
Tél: 05 55 84 01 69
syndicat.vdc@orange.fr

Le Département communique :

Pour que **votre projet vous ressemble**, contactez-nous

☎ **08 00 19 00 19**
correzeboostemploi.fr

Corrèze Booste jeunes

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT
Des femmes, des hommes, un projet en commun

Le dispositif Boost Jeunes c'est pour qui ?

- Je suis âgé(e) de **17 à 30 ans**
- Je recherche un emploi, un stage, une formation
- J'ai besoin d'être orienté
- J'ai besoin d'aide pour créer mon CV
- Je recherche un emploi précis mais je ne connais pas les offres existantes

A quoi sert ce dispositif ?

- Coaching personnalisé pendant 4 mois
- Mise en place de votre projet personnel (emploi, formation...)
- Conseils dans les techniques de recherche d'emploi
- Création et personnalisation de votre CV et de votre lettre de motivation
- Accueil téléphonique pour toutes questions

facebook.com/CorrezeBoostJeunes

Conception : Direction de la Communication CD19 / Crédit photographique : FOTOLIA / Mai 2016 / Imprimé sur papier 100% recyclé / MAUGEIN Imprimeurs

Pour **déposer** ou **rechercher un emploi**

☎ **08 00 19 00 19**
correzeboostemploi.fr

Corrèze Booste emploi

CORRÈZE LE DÉPARTEMENT
Des femmes, des hommes, un projet en commun

Vous proposez un emploi, un stage, une formation ?

- Dépôt et gestion de vos offres rapides et faciles
- Recherche de candidats en ligne
- Accès aux CV déposés par les candidats
- Accueil téléphonique pour toutes questions

facebook.com/CorrezeBoostEmploi

Vous recherchez un emploi ?

- Création simple et rapide de votre CV
- Diffusion directe de votre CV auprès des entreprises
- Recherche d'offres par secteur et par type d'activité
- Création d'alertes automatiques
- Accueil téléphonique pour toutes questions

Conception : Direction de la Communication CD19 / Crédit photographique : FOTOLIA / Mai 2016 / Imprimé sur papier 100% recyclé / MAUGEIN Imprimeurs



L'association "Le Tri porteur" collecte les encombrants ménagers. Elle propose également des ramassages et débarras à domicile, et ainsi récupère les objets réutilisables.

Plusieurs possibilités de collecte sont proposées aux administrés :

➤ Les débarras

Suite à la vente d'un patrimoine, à un déménagement, à un changement de mobilier, pour le débarras de votre maison, d'une cave, d'un grenier. Vous pouvez faire appel à nos services : *Sur rendez-vous, nous vous établissons un devis gratuitement. Le tarif sera modulable en fonction de la possible réutilisation de l'objet.*

Nous collectons :

Objets divers : meubles, vaisselle, vêtements, bibelots, literie, livres, outillage, luminaires, jouets...

Electroménager (en état de fonctionnement) : machine à laver, réfrigérateur, cuisinière, poêle, appareils divers...

➤ Les collectes en déchèterie

En partenariat avec le Syndicat de Déchets : le [SIRTOM](#), nous sommes présents sur
**la déchèterie de St Julien Maumont,
le jeudi de 14 h à 18 h.**

Nous récupérons les objets réutilisables destinés à être jetés, notre but est de réduire la quantité de déchets produits.

➤ Les dépôts volontaires au local de vente de la Ressourcerie

Le dépôt est possible aux heures d'ouverture de local : (avenue du Quercy - 19 500 Meyssac)

- Du 1^{er} octobre au 30 avril :

mardi, vendredi et samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30.

- Du 1^{er} mai au 30 septembre :

Mardi, vendredi de 9 h 30 à 12 h 30.

Samedi de 15 h 30 à 18 h 30

Association - Le Tri-porteur - Avenue du Quercy - 19500 Meyssac

☎ : **07-78-11-25-37** ✉ : ressourcierietriporteur@gmail.com

SIRET : 508 607 728 - Association loi 1901

Frelons, Guêpes...

Voilà maintenant cinq ans qu'Anthony SIGNOL intervient pour les entreprises privées et aussi chez les particuliers de 70 communes dont Noailhac, pour la destruction des nids de guêpes, frelons communs, frelons asiatiques.

Ce service professionnel payant s'appuie sur une parfaite connaissance de tous les vespides.

Il comprend :

- ❖ Une mise en sécurité des personnes et des animaux domestiques lors de l'intervention.
- ❖ Une utilisation raisonnée de produits à bases végétales bio.
- ❖ Une destruction intégrale avec enlèvement des nids et préservation de la faune locale.

Pour toute autre information ou une intervention vous pouvez contacter :



Anthony SIGNOL

Larheing - 19190 LANTEUIL - Tél. 05 55 23 28 47 ou 06 31 09 58 91
anthonysignol@yahoo.fr



Documents d'identité

Nous apportons deux précisions à nos lecteurs :

- Pour les **Cartes Nationales d'Identité**, leur validité a été prorogée de 10 à 15 ans. Toutefois, il faut savoir que cette disposition s'applique essentiellement en France car elle est le plus souvent ignorée à l'étranger, ce qui peut être source de graves difficultés. Si vous programmez un voyage à l'étranger (même en Europe) avec une CNI délivrée il y a plus de 10 ans, vous devez impérativement avoir un passeport en cours de validité.
- S'agissant des passeports, vous pouvez désormais acheter un timbre fiscal par une procédure dématérialisée (voir avis ci-joint).

Pour votre passeport, achetez votre timbre fiscal sur timbres.impots.gouv.fr

Besoin d'un timbre fiscal pour obtenir votre passeport ?

C'est simple et rapide, achetez-le en ligne sur timbres.impots.gouv.fr

Depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous achetez votre timbre fiscal électronique. À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix. Pas besoin d'imprimante : l'édition du timbre électronique n'est pas obligatoire. Il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande de passeport à la mairie (ou en Préfecture pour Paris), le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail directement à partir de votre smartphone ou tablette. Pour plus d'informations concernant le passeport, consultez service-public.fr La direction générale des finances publiques.

**Retrouvez la DGFIP sur Twitter (@dgfip_officiel) et sur Facebook
(Direction générale des finances publiques)**

Attention aux courriels frauduleux !

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires

Les sentiers de randonnée de la ComCom

Des habitants de la commune ont contribué à la conception de différents parcours de randonnée, mis prochainement à la disposition des habitants ou des visiteurs.

▪ **Le Sentier des Sources (Collonges) :**

Il s'agit d'un projet réalisé par un groupe d'étudiants de licence professionnelle Sports de pleine nature et tourisme de l'Université de Limoges, en partenariat avec la mairie de Collonges. Ce parcours, qui part du Bourg de Collonges et remonte sur les collines au Nord en passant par la Valane, pour redescendre en empruntant en partie le chemin de Compostelle, va offrir un parcours très pittoresque à la découverte de sources, vestiges d'anciens moulins, etc...

Un autre attrait de ce parcours, est qu'il sera possible aux randonneurs de se connecter sur un site restituant des interviews d'habitants qui ont connu des époques reculées où les sources jouaient un rôle primordial pour l'alimentation en eau du village de Collonges.

Raymond Jaladi et Christian Lassalle ont apporté leur concours aux travaux de conception du projet.

▪ **Le circuit VVF Collonges :**

La Direction du Village de Vacances VVF de Collonges, qui gère cet actif de la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien, cherchait depuis plusieurs années à définir un circuit de randonnée pédestre d'une vingtaine de kilomètres susceptible d'être proposé aux visiteurs en vacances au Village. En effet, une forte demande en ce sens est exprimée par les vacanciers souhaitant disposer d'un parcours partant et revenant au Village.

En liaison avec les services spécialisés de la ComCom (Samuel Droneau), Raymond Jaladi et Michel Thiaucourt ont « concocté » un très beau parcours, sur mesure, pour répondre aux attentes du VVF. Ce parcours passera bien sûr à Noailhac, arrivant de Collonges vers Orgnac, pour redescendre vers le Bourg et repartir sur Ligneyrac, etc...

Des commentaires ou descriptions sont aussi préparés pour les membres accompagnateurs du VVF qui pourront ainsi agrémenter les parcours, pour le plus grand plaisir des touristes.

Noailhac et ses Nouveaux Habitants

Selon les statistiques de l'INSEE notre commune comptait 329 habitants en 2007. Le dernier recensement, nous indique que nous sommes 382 Noailhacois en 2016 ! Depuis ces deux dernières années, une dizaine de nouvelles familles ont choisi notre commune pour s'y installer, y vivre, et pour certaines, élever leurs enfants. Noailhac info est allé à la rencontre de quelques-uns de ces nouveaux habitants et leur a proposé de se présenter soit à partir d'un questionnaire ou plus librement en prenant la plume pour dire leurs premières impressions sur le choix de leur installation : satisfactions, désillusions, désirs....

Nous remercions les nouveaux habitants de Noailhac pour leur gentillesse, leur collaboration et leur disponibilité.

Leurs avis, leurs propositions, leurs attentes nous intéressent et nous interpellent tous. Faisons-leur un bon accueil.

<< Nouveaux Noailhacois, nous espérons vous retrouver prochainement dans nos associations, animations locales, notre école et plus généralement dans la vie de la commune dont vous faites maintenant pleinement partie. Votre installation nouvelle est source de dynamisme pour nous tous. Noailhac est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue ! >>

Patrick Serrager

Célia et Maxime



Célia Labrunie et Maxime Magne ont acheté la petite ferme de Castel-Dijo dans le bas de la commune sur la route de Turenne. C'est là qu'est née leur petite fille Lilyrose en juin 2015.

Avant de s'installer à Noailhac, ils habitaient à Brive. Ils ont préféré quitter la ville pour vivre à la campagne où l'environnement est préservé. De plus ils sont porteurs d'un projet économique qu'ils espèrent pouvoir réaliser prochainement à Castel-Dijo. Comme tous les jeunes parents, leur priorité en matière de services est l'école et le ramassage scolaire. Ils apprécient la proximité de Meyssac (commerces, services médicaux) et de Brive.

Ils souhaitent s'intégrer totalement à la vie locale et associative. Ils ont déjà rencontré les habitants de leur secteur (invitations, repas, fête des voisins) et ils pensent que leur installation a suscité de l'intérêt et de la solidarité. Pour faciliter l'intégration dans une nouvelle commune, ils trouvent très intéressantes toutes les initiatives de rencontres qui multiplient les contacts de tous les habitants.

Pour NI, ils ont écrit :

"Et si c'était à refaire... oui nous choisirions toujours de nous installer à Noailhac, malgré quelques difficultés en matière d'urbanisme. La qualité de vie offerte par notre nouveau domicile, les projets qu'il nourrit, la beauté de notre environnement et la douceur d'y vivre confortent chaque jour notre décision. Nous espérons cependant que tout cet enthousiasme ne sera pas avalé par de subtiles contraintes administratives.

Nous soulignons dans le même temps la disponibilité du Maire et de l'équipe municipale, à nos côtés, dans la résolution de nos problématiques.."

Les premières impressions de Caroline

Caroline du Mas de Paysac est arrivée à La Farge fin 2015. Elle a cinq enfants : Mathilde, Brunehilde, Hubert, Tiphaine et Clothilde.

Pour NI, elle a écrit :



Avant d'acheter la maison, je l'ai visitée et j'en ai profité pour me restaurer à la Bastidie afin de sentir l'air communal. L'accueil fut chaleureux et ouvert. Le repas inventif surprend et j'ai essayé d'y retourner depuis mais je suis tombée sur leur période de vacances. Ce n'est que partie remise !

En revanche je débarque début novembre dans ma petite voiture, suivie de deux énormes camions qui manœuvrent péniblement dans la commune et je provoque le premier bouchon de Noailhac : oui ! Je vous assure que mes voisins du dessus ont dû faire demi-tour et contourner par la Diligence pour rejoindre la grand-route. Ils ne m'en veulent pas.

Après, pendant une quinzaine de jours, j'ai déballé mes cartons sans beaucoup voir le village sauf pour découvrir le système de collecte d'ordures ménagères, fort au point, et une secrétaire de mairie vraiment au top du dynamisme qui a répondu dans les plus brefs délais à toutes nos demandes : inscriptions liste électorale, cartes grises des véhicules, changement d'adresse des cartes d'identité ... le tout pour six personnes.

L'accueil et le sourire semblent les maîtres-mots de cette communauté. Tous ont l'air à l'écoute, répondent en apportant des solutions à nos demandes.

Je suis invitée à l'assemblée générale de Noailhac Mémoire et Patrimoine, je m'y rends et là aussi : efficacité, accueil et convivialité. Grâce à eux j'entends un concert de cor. Bon mais pour se rendre compte du travail de cette association : cela est plus compliqué car l'Eglise n'est guère accessible à la visite en ce moment. Par ailleurs, cette association s'active sur tout le territoire et dans bien d'autres domaines que cette restauration.

L'anecdote la plus marquante de ce premier trimestre chez vous : le 11 Novembre.

Je décide, vers 10 heures, de descendre dans le bourg en pensant trouver quelques drapeaux !!! Logiquement (enfin pour moi !) je me dirige vers le centre bourg et l'Eglise à la recherche d'un monument, traverse la route pour aller vers le cimetière en pensant que peut-être il se trouvait de ce côté là: RIEN. Et personne dans les rues ! Je tourne, je vire et pas de monument ni toujours personne. Dépitée je remonte sur mes hauteurs et reste, jusqu'à peu, persuadée que je suis arrivée dans la seule commune de France qui n'a perdu aucun de ses jeunes dans aucun conflit.

Cela tient du miracle ! J'ai depuis découvert que malheureusement il n'en était rien et que la cérémonie avait eu lieu à 11h.

Une chance inouïe me permet avec une grande partie de ma belle-famille de découvrir pour Noël une région ensoleillée et de magnifiques GR entretenus ! Neveux et nièces enfants et parents en ont bien profité.

Petit à petit je prends le temps de découvrir mais honnêtement je ne fais qu'effleurer et il me faudra du temps. Les artisans commencent à connaître le chemin de chez moi. La commune a un bon réseau d'artisans qui savent en prime travailler ensemble et communiquer efficacement entre eux. Avec 29 déménagements à mon actif, je vous assure que cela est assez rare pour être signalé ici.

En revanche je suis admirative de vos idées notamment "la tyrolienne à écureuils sur fil électrique" juste sous mes fenêtres qui fait une de mes grandes joies matinales. Ingénieux votre système et les écureuils ont l'air d'adorer...

Au bout d'un gros trimestre j'essaie de m'adapter et de vous découvrir mais mes premières impressions ne sont que positives !!

Merci de votre accueil.

Dossier : des nouveaux habitants s'expriment

Gwénaëlle et Laurent



Pour NI ils ont écrit :

Notre projet d'installation sur la commune a mis plus d'un an à se réaliser, mais nous voilà noailhacois depuis 3 mois, avec grande joie ! Originaires du Nord, nous nous sommes installés à Brive en 2000, avec à l'époque 4 enfants de 3 à 8 ans. La région et la commune nous ont tout de suite plu et, malgré des aléas professionnels, nous sommes restés en Corrèze depuis.

Aujourd'hui, les enfants étant tous partis aux quatre coins de France pour faire leurs études, notre maison du centre-ville était devenue trop grande et nous avons envie de changement. C'est alors que nous avons visité la "maison des étoiles" au Génestal. Un cadre magnifique, une maison adaptée à notre vie à deux et des gîtes pour accueillir nos enfants ou des touristes pendant les vacances. Dès cet été, nos gîtes recommenceront à accueillir avec des capacités modulables de 2 à 23 lits. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Nous voici donc embarqués dans une aventure passionnante mais lourde en entretien et travaux car tout cela s'ajoute à nos emplois que nous gardons sur Brive.

A peine arrivés, nous avons été très bien accueillis par les quelques personnes que nous avons rencontrées et qui nous ont donné un avant-goût de la qualité des relations dans le village. Dès que nous serons bien installés, nous participerons avec plaisir aux activités proposées par les associations locales.



Gwénaëlle & Laurent LEPOUTRE

La Maison des étoiles
Le Génestal
Noailhac
05 19 07 15 59

Marine et Arnaud

Avant d'arriver à Noailhac **Marine Ferrière et Arnaud Sosta** vivaient en ville. Ils habitent aujourd'hui à Rochepied et ils sont les heureux parents d'un petit Mathéo.

Arnaud, cuisinier renommé et apprécié, commande maintenant les fourneaux du restaurant la Bastidie. Habiter à Noailhac le rapproche de son travail mais il apprécie la proximité de Brive. En matière de services, ce jeune couple privilégie aussi l'école, le ramassage scolaire et l'accueil des enfants hors temps scolaire. Cette nouvelle famille souhaite plutôt s'investir dans la vie locale et pense que les occasions de rencontres avec les habitants faciliteraient leur adaptation à la vie à la campagne.

Pour NI ils ont écrit :

"Et si c'était à refaire... oui, nous nous installerions à Noailhac, car c'est le village où je travaille. "



Monique et François

Monique et François Leroux sont maintenant définitivement installés dans leur maison de Leygonne depuis l'été dernier, maison qu'ils ont restaurée pendant plusieurs années.

Monique et François Leroux ont écrit : **Un coup de cœur durable pour Noailhac**

Nous avons habité la majeure partie de notre vie professionnelle en région parisienne et à l'étranger et ne nous imaginions pas passer notre retraite à Paris. Nous souhaitions résider en province à proximité de notre famille et d'une ville offrant toutes les commodités.

Par hasard il y a presque 10 ans, nous avons loué un gîte plein de charme à la Rougerie et sommes tombés amoureux de cette région, de ses paysages et de ses villages aux couleurs si différentes.

Ce sud de la Corrèze si proche du Lot, de la Dordogne et du Cantal nous a semblé idéal. Ces départements sont riches d'histoire avec des châteaux superbes et quelque-uns des plus beaux villages de France. Nous sommes amateurs de musique et les festivals en été sont de qualité et généralement situés dans des églises ou châteaux magnifiques.

Il y a dans notre contrée tant de belles maisons anciennes qui méritent de revivre. Nous avons donc jeté notre dévolu sur une vieille demeure. Elle était en piteux état mais le paysage était époustouflant et nous avons tout de suite imaginé ce que nous pourrions faire avec cette vieille bâtisse. Elle était mal conçue avec de petites pièces et peu de fenêtres. Tout était à faire.

L'aménagement de la maison a pris 8 ans mais nous ne regrettons ni le temps passé ni les efforts consentis.

Désormais quel bonheur d'y résider et de voir le soleil se lever et doré le château de Turenne qui émerge des brumes matinales comme une île entourée de flots. C'est un spectacle dont nous ne nous lassons pas. C'est bien la plus jolie des télévisions qui s'offre à nous. De plus nous avons aussi l'impression d'être à la montagne en entendant la clarine de la génisse du troupeau de Cathy, notre sympathique voisine de pré.

Un de nos fils s'est installé comme plombier à Saillac dans une vieille maison proche de l'église et les hommes de la famille l'ont aidé à restaurer cette demeure. Un couple de nos amis a également été séduit par la région et a restauré une vieille maison près des Quatre Routes du Lot. Nous faisons des émules et souhaitons vivement que le patrimoine immobilier puisse être préservé. Il y va de l'âme de notre région !

Sonia et Anthony

Sonia et Anthony Lenglet habitent à Brousse à l'intersection de la route d'Orgnac et de Lanteuil, avec leur petite fille Justine qui a 3 ans. Ils ont eu la possibilité d'acheter une maison sur notre commune estimant attractif le coût du foncier. Ils ont fait le choix de s'installer en zone rurale pour ne pas vivre les problèmes liés aux centres urbains et profiter d'une certaine qualité de vie et préservation de l'environnement.

En matière de services, les préoccupations de ce jeune couple sont l'école, le ramassage scolaire et l'accueil des enfants hors temps scolaire. Ils aiment la proximité de Meyssac et de Brive.

Ils ont déjà rencontré quelques habitants de leur secteur et pensent que pour faciliter l'adaptation et l'intégration de nouveaux arrivants il faudrait développer l'information sur la vie à la campagne (services, richesses, contraintes..)

Pour NI ils ont écrit :

Et si c'était à refaire...oui, nous choisirions de nous installer à Noailhac ne serait-ce que pour le cadre de vie.

Dossier : des nouveaux habitants s'expriment

Fanny et Jérôme

Fanny Bordas et Jérôme Bousquet ont acheté la maison d'Hervé Garcia à la Rougerie Haut. Ils sont les heureux parents d'une petite Lily de 6 mois. Jérôme Bousquet travaille avec Thierry Simon à « L'Amuse Bouche ».

Si ce jeune couple a choisi Noailhac, c'est parce qu'il avait la possibilité d'acheter une maison, un coup de cœur, en zone rurale, donc plus tranquille et à côté de Brive.

Ils souhaiteraient s'intégrer plutôt à la vie locale et associative. Eux aussi estiment que pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants il faudrait multiplier les occasions de rencontres.

Pour NI ils ont écrit :

"Nous sommes heureux d'avoir un panorama magnifique, de sympathiques voisins, une nature verdoyante...et des moutons qui nous aident à tondre !!! Une famille bien installée !"

Elsa et Julien

Elsa Tourniaire et Julien Pierre habitent au Peuch. Voilà déjà quelques temps qu'ils sont installés. Depuis le 22 avril 2015 ils sont les heureux parents d'un tout mignon Hugo.

Pour NI ils ont écrit :

"Après quelques années passées en ville pour les études, la campagne s'est rappelée à nous. Nous avons décidé d'emménager dans la région pour fonder une famille. Nous sommes tout de suite tombés sous le charme de Noailhac et ses belles pierres. Un lieu authentique et paisible pour accueillir il y a tout juste 1 an notre petit Hugo. bercé par les chants des oiseaux corréziens, fasciné par les animaux et les tracteurs, il a déjà assisté à plusieurs manifestations proposées par le village. La relève Noailhacoise est assurée !"

Rachel et Aurélien

Rachel Coupé et Aurélien Ragout ont fait construire une maison à la Guille. Rachel est la fille de Monsieur et Madame Patrick Coupé.

Leurs critères d'installation sur les hauts de Noailhac ont été la possibilité de construire une maison en milieu rural, où la qualité de vie et l'environnement sont préservés. Ils ont jugé le coût du foncier attractif de plus... à 10 minutes de leur travail !

Pour les services, ils ont placé en numéro un l'école, le ramassage scolaire et l'accueil des enfants hors temps scolaire, puis la proximité de Meyssac (commerces, autres services) et enfin la proximité de Brive.

Ils ont déjà fait connaissance avec quelques voisins mais ils pensent aussi que pour faciliter l'intégration des nouveaux habitants il faut multiplier les occasions de se rencontrer.

Pour NI, ils ont écrit :

"Nous ne remettons pas en cause notre choix. Tout en étant à la campagne, cela nous a permis de devenir propriétaire pour un coût acceptable, tout en restant proches des commodités. De plus, la qualité de vie est primordiale (nuisances sonores quasi nulles et cadre de vie plus qu'agréable).

Nous espérons passer de belles années dans ce cadre sur la commune."

Elodie et Ian

Élodie Arliguy et Ian Fontchastanier sont les nouveaux propriétaires d'une maison sur la route d'Ornac. Ils ont quitté une zone périurbaine. Ils ont choisi Noailhac et la campagne selon des critères géographiques mais aussi pour bénéficier de la préservation de l'environnement et d'une bonne qualité de vie. L'école, le ramassage scolaire, l'accueil des enfants hors temps scolaire, sont quelques-unes de leurs priorités suivies par l'avantage d'être à côté de Brive. Ils ont déjà rencontré des habitants de leur secteur pour qui leur installation a suscité de l'intérêt. À ce titre, ils souhaitent aussi multiplier les occasions de rencontres avec les nouveaux habitants. Pour NI, ils ont rajouté :

"Nous ne remettons pas en cause notre choix pour Noailhac, même si la maison nous a réservé quelques désagréables surprises.

Nous sommes toujours séduits par le lieu, la vue, la tranquillité... comme des poissons dans l'eau de notre piscine ! "

En conclusion :

Sans vouloir résumer ou analyser les notes de chacun, nous observons quand même que trois centres d'intérêt se démarquent particulièrement : d'abord Noailhac est synonyme d'une certaine qualité de vie dans un environnement préservé, tout proche de Brive et Meyssac. Les jeunes parents ou futurs parents plébiscitent les services de l'école et de l'accueil des enfants hors temps scolaire. Enfin, nombreux sont ceux qui souhaitent multiplier les occasions de rencontres.

Bien sûr, il y a d'autres habitants qui ont récemment choisi soit de s'installer définitivement à Noailhac, soit d'y revenir pour y vivre pleinement. Nous pensons à Damien et Elodie Laffaire avec leurs trois enfants à Rochepied, Mado et Michel Thiaucourt, Dominique Mézan au bourg, Mathieu Laffaire et Claire Rouquand à Chauffingeal, d'autres nouvelles familles de Rochepied ou de Haut la Côte qui se reconnaîtront et que nous associons à ce dossier.

La municipalité est heureuse d'inviter chacun à se retrouver autour d'un vin d'honneur le vendredi 9 septembre à 18h30 à la salle des fêtes pour continuer les échanges et élargir les cercles de rencontres. Au plaisir !



Un concert de fin d'année avec le groupe ORION

Samedi 19 décembre 2015 à la salle des fêtes, Ludovic Marchioro, musicien bien connu à Noailhac, a organisé une soirée avec le groupe « Orion », formation qu'il a créée avec un groupe d'amis. Plusieurs d'entre eux, musiciens cornistes, qui faisaient partie de l'ensemble « 4 à Cors », en avril 2011, avaient d'ailleurs donné à ce moment-là, un superbe concert au profit de la restauration de l'église.

La démarche du groupe « Orion » est restée la même, les huit musiciens dirigés par le maestro Valério Civiano, sont venus à Noailhac animés du désir de soutenir les actions de Noailhac Mémoire et Patrimoine. Leur concert, intitulé « Rien que du neuf avec des cuivres », proposait un programme varié, composé de musiques originales, de musiques lyriques incontournables, pour tout public, dans un esprit de fête. La qualité du jeu et

l'ambiance joyeuse et décontractée, ont séduit les spectateurs venus nombreux. Une excellente préparation à l'arrivée de Noël ! La formation poursuivait d'ailleurs sa tournée le lendemain à Aurillac où elle animait le marché de Noël.



Les élèves du Conservatoire sur scène à Noailhac

« L'Ensemble à Vent » du Conservatoire de Brive s'est produit à Noailhac, dimanche 7 février 2016, devant une salle comble. Cette première manifestation musicale de l'année, proposée par l'association « Noailhac Mémoire et Patrimoine », a connu un vif succès.

La formation composée d'une quinzaine de jeunes élèves, dirigés par Ludovic Marchioro, professeur de cor et encadrés par les professeurs Patrick Ivagnès et Patrick Muller, a offert au public une prestation riche et variée.

Avec beaucoup de sérieux et de concentration, les musiciens ont exécuté des pièces pédagogiques d'un compositeur Hollandais, une autre de Beethoven, un petit menuet, mais aussi des pots-pourris, des variations sur des airs connus, allant de la chanson « Sur le pont d'Avignon » au Muppet show, sans oublier Sing, sing, sing. Accompagnés par leurs professeurs et liés par une évidente complicité, ils ont brillé par la qualité de leur interprétation, passant d'un style à l'autre avec bonheur. L'orchestre, renforcé en fin de programme par deux cornistes aguerris, a régalé l'assistance avec cette « Ballade musicale ».

Christian Lassalle, a chaleureusement remercié Ludovic Marchioro ainsi que toute l'équipe du Conservatoire. Il a insisté sur l'engagement des élèves qui en venant à Noailhac ont accepté de soutenir les actions de l'association et en particulier la souscription pour la restauration de l'église. Il a rappelé la constance et la fidélité du Conservatoire déjà présent en 2012, au lancement de l'action.



Dany L.

Émission "Échappées Belles"

L'émission de France 5, Échappées Belles, intitulée « La Corrèze, une terre d'élection » a été diffusée le samedi 26 mars 2016 et rediffusée à diverses reprises.

Le principe de l'émission est toujours le même, chaque semaine, l'un des présentateurs emmène les téléspectateurs à la découverte d'une destination à travers des reportages et des rencontres. Plusieurs lieux représentatifs de la Corrèze ont été choisis : Brive, pour sa gastronomie, Tulle et sa fabrique d'accordéons, Travassac et ses ardoises, etc...

« La bataille des pierres rouges » a conduit les journalistes à Collonges, Noailhac et Meyssac pour un court reportage où les anecdotes ont été retenues plus que les informations techniques. Guy Chantepie, géologue ami de notre commune, présent à l'image est resté muet... il avait pourtant fourni toutes les explications sur la faille de Meyssac et la formation du grès. Mais c'est le ton de l'émission, qui se veut distrayante. Nous avons quand même eu le plaisir de voir à l'écran,

sur une chaîne nationale, nos pierres, plus rouges que nature. Noailhac à l'honneur, même pour quelques minutes, ce n'est peut-être pas la gloire, mais la preuve que peu à peu, notre village sort de l'ombre.

Nous avons reçu un DVD du reportage sur la Corrèze envoyé par l'équipe d'Échappées Belles, nous proposons de le prêter à ceux qui le souhaitent.



La faille de Meyssac présentée au Café de la préhistoire

Dans le cadre des conférences du Café de la Préhistoire, à La Chapelle aux Saints, Guy Chantepie et Christian Lassalle ont fait une présentation de la Faille de Meyssac le dimanche 3 avril, à l'invitation de Véronique Simbille, présidente de la CASAP qui gère le Musée de l'homme de Neandertal.

Cette faille, élément fort du patrimoine et de l'identité du Pays de Collonges, a été analysée par Guy Chantepie, professeur retraité et géologue, devant plus de 70 personnes. Il a fait voyager l'auditoire dans le temps pour remonter à l'époque de la formation des grès du Permien (250 millions d'années) et des calcaires du Jurassique (180 millions d'années) qui se retrouvent ici en contact anormal. Il a expliqué le décalage de 400 mètres entre les deux niveaux et présenté les différents types de failles. Une description des fossiles que l'on trouve dans nos terrains et l'impact sur la flore et l'agriculture ont complété ce brillant exposé.

Christian Lassalle a, pour sa part, abordé le sujet sous l'angle de la valorisation touristique et de l'intervention des collectivités territoriales pour expliquer cette curiosité géologique, la rendre compréhensible aux habitants et aux touristes en aménageant plusieurs circuits dédiés et une salle d'exposition. C'est ainsi que la Communauté de Communes des Villages du Midi Corrèzien a conçu le circuit routier ainsi qu'un sentier pédestre pour identifier la faille dans le paysage et mettre en valeur les roches et la flore. La commune de Noailhac a de son côté, inauguré en 2015 un espace de découverte géologique pour compléter l'information. Cette présentation s'est prolongée par de nombreuses questions aux conférenciers et des échanges passionnants.



Dany L.

À la recherche des plantes alimentaires et médicinales

Samedi 23 avril, un groupe de botanistes amateurs a vécu une journée riche en découvertes avec Noailhac Mémoire et Patrimoine et Philippe Faury, passionnant guide nature. Malgré une météo peu engageante, les marcheurs munis de paniers ont suivi l'animateur pour une matinée de cueillette qui s'est révélée très agréable, fructueuse et sans une goutte de pluie.



Le but était d'identifier des plantes communes qui croissent au bord des chemins et de s'informer sur leurs vertus médicinales ou gustatives. En tête des végétaux de printemps incontournables, bien que souvent méprisés, Philippe Faury place le bouleau pour sa sève dépurative, l'ortie, excellent aliment, tonique aux mille bienfaits et le pissenlit qui stimule les fonctions hépatiques. Il a révélé les secrets de la petite épilobe, utilisée dans les troubles de la prostate, de la benoite urbaine employée comme un condiment à la place du clou de girofle ou de l'aubépine régulateur du rythme cardiaque. Bien des feuilles, racines, fleurs, écorces, que l'on voit tous les jours ont le pouvoir de soigner ou d'agrémenter de nombreux plats.

Les plantes n'en finissent pas de surprendre, depuis la bourrache aux délicates fleurs à la saveur d'huître, utilisées aussi en infusions pectorales, à l'épiaire des bois qui dégage une odeur, d'abord désagréable, puis un parfum de cèpe lorsqu'elle est pressée entre les doigts.

Après le bain de nature, les promeneurs ont déposé les paniers bien remplis à la salle des fêtes et ont consacré l'après-midi aux préparations culinaires. Avec entrain, en écoutant les conseils avisés de Philippe Faury, ils ont préparé un pistou d'orties et des canapés aux pissenlits, plantains et lampsanes, joliment décorés de pâquerettes, de fleurs de coucou, ou d'alliaire. Quelques tricholomes de la Saint Georges, plus connus sous le nom de champignons de mars, trouvés quasiment sous les pieds des promeneurs, le jour-même de la St Georges, ont parfumé une omelette goûteuse. Au moment de la dégustation, très attendue, chacun a validé ces expériences « gastronomiques », originales qui ont séduit tous les palais.



Dany L.

À la recherche des plantes alimentaires et médicinales

Dans *Les Misérables*, Victor Hugo fait dire à l'un de ses personnages : « Mes amis, retenez ceci, il n'y a ni mauvaises herbes ni mauvais hommes. Il n'y a que de mauvais cultivateurs. » Sans doute sommes-nous de mauvais cultivateurs puisque nous nous évertuons à éliminer de nos jardins ces mauvaises herbes pourtant si bénéfiques.



Les recettes de Philippe Faury : la nature dans votre assiette

Canapés aux herbes des chemins



Pissenlit



Lampsane



Plantain

Laver et sécher une bonne poignée de jeunes feuilles de plantain, une de lampsane et une de pissenlit.

Ajouter de l'ail des ours ou de l'ail classique, de l'huile d'olive, du sel, du poivre, du jus de citron et un pot de fromage blanc ou du yaourt à la grecque. Mixer finement.

Si le mélange est trop liquide on peut y incorporer une ou deux pommes de terre cuites, bien farineuses.

Tartiner sur du pain grillé pour l'apéritif.

On peut aussi utiliser la préparation en amuse-bouche dans des verrines ou pour accompagner des bâtonnets de crudités.

Pistou d'orties



Orties



Cueillir uniquement les têtes bien tendres des orties.

Pour un petit saladier de pistou il faut au moins 150 à 200 têtes d'orties. On peut y ajouter quelques boutons de scorsonères.

Les blanchir quelques minutes à l'eau bouillante. Bien égoutter et presser.

Mixer avec de l'huile d'olive, de l'ail ou de l'ail des ours et du sel. Verser du jus de citron pour éviter l'oxydation et conserver la belle couleur verte.

Préparer des canapés en tartinant la pâte obtenue sur du pain grillé.

Décorer les tartines avec des fleurs comestibles de bourrache, de pissenlit, de coucou, d'ail des ours, d'alliaire ou des pâquerettes.

Ces deux recettes ont été réalisées et dégustées à la salle des fêtes lors de la sortie nature du 23 avril. Philippe Faury qui considère l'ortie comme un trésor de bienfait pour la santé, a également communiqué aux participants, quelques-unes de ses recettes de prédilection.

La soupe d'orties

Faire cuire à l'eau salée quatre pommes de terre et 1 oignon.

Ajouter 100 têtes d'orties.

Mixer avec un peu de crème fraîche.



Le millassou aux orties



Faire revenir de l'oignon, râper des pommes de terre, faire blanchir 100 têtes d'orties, les égoutter.

Mélanger le tout et cuire à la poêle, à l'huile d'olive.

Dany L.

Il n'existe pas de photos de nos ancêtres avant la fin du XIX^e siècle et pourtant pour certains, on peut avoir une idée de leur allure et de leur aspect grâce aux descriptions contenues dans quelques listes de conscrits. La plupart de ces listes se contentent de donner la taille du jeune homme en plus des renseignements classiques : date et lieu de naissance, nom des parents, lieu de résidence, mais, dans les relevés de 1812 à Noailhac, on entre dans le détail.

En 1812, une liste s'attache à dépeindre les conscrits. Elle ne cherche pas à enjoliver, au contraire. Les Noilhacois nés en 1792 doivent aller grossir les rangs des combattants napoléoniens et aucun ne devait envisager le tirage au sort de gaieté de cœur. Pour y échapper, il fallait être réformé et sur les douze hommes qui sont cités dans cette liste, deux seulement ne sont pas ouvertement déclarés réformés. Ce ne sont pas les Apollon régionaux qui se présentent mais ceux qui ont une chance d'échapper à l'hécatombe. De plus, le recruteur accentue les déficiences, il a des comptes à rendre à l'armée.



Jean-Baptiste Claux
Sapeur napoléonien

Voici les conscrits de 1812, nommés « Individus nés en 1792 »

- CHALVET Jean – 11 janvier 1792, né à Noailhac, fils de François CHALVET et de Marie LAVAL, domiciliés à Noailhac. Cheveux châtons, yeux gris, front découvert, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, visage plein, teint coloré, 1m70. Habite Turenne. Cultivateur. Déclassé pour être bègue et la faveur du dépôt comme son frère retirés de l'armée pour congé de réforme.
- LAVAL Bertrand – 11 janvier 1792, fils d'Antoine LAVAL et d'Anne HUGONIE de Noailhac, né à Boscoudet de Noailhac. Cheveux châtons, yeux gris, front découvert, nez relevé, bouche moyenne, menton pointu, visage ovale, teint blême. Marques particulières : légèrement picoté. Habite Salaban de Noailhac. Cultivateur. Pour être clapie du pied gauche et partant à la moindre fatigue, cette jambe lui devient enflée. **(Remarque : être clapie du pied = être boiteux)**
- FOUILLADE Jean – 20 février 1792, fils de Jean FOUILLADE et d'Anne BREUIL, de Rieux de Noailhac, né à Orgnac. Cheveux châtons, sourcils châtons, yeux gris, front découvert, nez gros et aquilin, bouche moyenne, menton rond, visage plein coloré. Marques particulières : légèrement picoté. Habite Rieux de Noailhac. Cultivateur. Pour avoir reçu un coup de fusil dans toute la partie gauche qui lui empêche d'agir.
- BOUSSONIE Estienne – 24 février 1792, fils de Jean BOUSSONIE et de feu Toinette BORDERIE de La Rougerie de Noailhac. Né à La Rougerie. Cheveux châtons, sourcils châtons, yeux gris doux, front découvert, nez épaté, bouche moyenne, menton court, visage plein, teint basané. 1m669. Habite La Rougerie. Cultivateur. Pour défaut dans les genoux.
- ORFEUILLE Jean – 4 avril 1792, fils de Michel ORFEUILLE et de Anne SAULE du Cayre de Noailhac. Né à La Rougerie. Cheveux noirs, sourcils noirs, yeux gris, front couvert, nez bien fait, bouche moyenne, menton rond, visage allongé, teint basané. Marques particulières : une cicatrice au dessus de l'œil droit. 1m60. Habite La Rougerie. Cultivateur.
- JAQUE Jaque – 6 avril 1792. Père et mère inconnus. Né à La Rougerie. Cheveux châtons, sourcils châtons, yeux gris, front couvert, nez épaté, bouche moyenne, menton rond, visage rond, teint ordinaire. 1m50. Habite La Rougerie. Journalier. Reclassé pour être goitrier.
- BERGE Jean dit de BRIANCE – 15 mai 1792, fils de Jean BERGE et de Jeanne LAYMONERIE domiciliés à Noailhac. Cheveux châtons, sourcils châtons, nez relevé, bouche moyenne, teint coloré. Marques particulières : borgne de l'œil droit. Habite Noailhac. Cultivateur. Pour une hernie ? sur la partie droite et ayant les yeux affectés.
- SEIGNOLLES Jean – 31 juillet 1791, fils de feu Antoine SEIGNOLLE et de Catherine Sourzac, domiciliés à Noailhac. 1m20. Habite Noailhac. Cultivateur. Ajourné en conscription n°20.
- SEMBELIE Antoine – 3 octobre 1791, fils de Jean SEMBELIE et de Pétronille FOSSE de Noailhac. 1m115. Habite Noailhac. Cultivateur. (La taille me semble incertaine)
- SAULE Pierre – 4 septembre 1791, fils de feu Antoine SAULE et de Jeanne ? 1m559. Habite Meyssac. Cultivateur. Ajourné pour faiblesse de constitution n°37.
- LARBRE Jean – 19 août 1792, fils de ? LARBRE et de Marie SAINTBEYLIE domiciliés à Pouch de Noailhac. Cheveux châtons, sourcils châtons, yeux bleus, front découvert, nez bien fait, bouche moyenne, menton pointu, visage allongé, teint coloré. Marques particulières : légèrement picoté. 1m681. Habite Pouch. Cultivateur.
- CHABREYROUX Jean – 23 août 1792, fils de Hugues CHABREYROUX et de Anne LABRUNY domiciliés à Noailhac. Cheveux noirs, sourcils noirs, yeux noirs, front couvert, nez aquilin, bouche moyenne, menton étiré, teint brun. 1m361. Habite Noailhac. Pour faute de constitution et atteint d'un rhumatisme à la jambe droite.

Portraits de Noailhacois (suite)

Les descriptions tirées des listes militaires rendent nos ancêtres plus proches et en rassemblant les informations venues de sources multiples on pourrait reconstituer la société du premier empire dans notre village. Grâce à ces détails, les noms deviennent des hommes avec leurs particularités, leur existence passée.

On a remis aux anciens soldats napoléoniens une décoration, la médaille de Sainte Hélène. Pour Noailhac, j'ai retrouvé pour le moment deux bénéficiaires : Jean-Baptiste CLAUD, né à Noailhac en 1773, sapeur au 2^e génie pour les campagnes de 1790 à 1797 et Jean CHALVET, né en 1791 à Noailhac, carabinier au 3^e léger entre 1812 et 1814. Pour savoir si votre ancêtre a eu une médaille, il suffit de consulter internet : « médaille de Ste Hélène ».

Dominique MEZAN

En souvenir d'un combattant de la liberté

Samedi 30 avril 2016, Christian Lassalle, a présidé une émouvante cérémonie à la mémoire de Leal Vidal Gomez, aux côtés de René Valette, président de la délégation du Souvenir Français de Meyssac, Beaulieu, Turenne, entouré de ses membres, d'anciens combattants et d'habitants du village.

René Valette a rappelé la vocation du Souvenir Français qui s'efforce de maintenir la mémoire de tous les combattants de la liberté qui sont morts pour la France, ou qui l'ont bien servie, qu'ils soient Français ou étrangers. En déposant une gerbe sur la tombe de Leal Vidal Gomez, à la requête de ses adhérents de Noailhac: André Feix, Rufino Garcia et Jacques Bouygue, il a rendu hommage à un résistant courageux, exécuté à Orgnac lors de la rafle du 16 avril 1944.



Raymond Jaladi, qui a recueilli les témoignages des habitants d'Orgnac impliqués dans cette rafle, a retracé le parcours de Leal Vidal, lieutenant de l'armée républicaine espagnole, arrivé en France en février 1939. Affecté au Groupement des Travailleurs Étrangers, il était bûcheron à Noailhac tout en appartenant clandestinement au maquis des Ensoult-La Boudie, puis à celui des Négrenets à Lagleygeolle. Habile au maniement des armes, il avait participé à diverses attaques de convois allemands. Arrêté à Orgnac avec ses camarades espagnols et des hommes du village, il refusait de mourir comme un lâche et tentait de s'enfuir. Stoppé par une rafale, ce combattant rescapé de la guerre d'Espagne, mourait à Noailhac à 28 ans.

Après le recueillement, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un vin d'honneur, accueillis par Jacques Bouygue, adjoint au maire et membre du Souvenir Français.



Dany L.

L'An II de la Révolution à Noailhac (du 22 sept 1793 au 21 sept 1794) à travers les délibérations de son Conseil Municipal

Noailhac

1. Inventaire des meubles de la sacristie de Noailhac
Frimaire an 2e (Nov/Déc 1793)
en présence de Pierre DELPRAT,
marguillier :

- 3 calices avec leurs patines
- 1 soleil
- 1 ciboire
- 2 custodes le tout d'argent ou de vermeil
- 1 reliquaire, 1 bassin, 1 lampe, chandelier, le tout en cuivre

- 5 chasubles, 1 manteau pluvial et des étoles de couleur assortie, quelques mauvais linges, nappes et serviettes dans l'armoire de la sacristie.
 - 5 Livres, 14 Sols de monnaie trouvée dans le tronc et déposée dans la boîte en carton.
2. Transport des vases de l'église à Brive.
3. Adjudication des matériaux du vieux château de Noailles à Armand FARGES du bourg pour 320 Livres * : charpente, ardoises, lambris, planches, travée, portes et poutres sauf pierres, moellons et grille de fer.
4. Nomination de l'Instituteur le 28 Germinal an 2e (18 avril 1794) : Pierre FOUSSAT, fils de Jean FOUSSAT, secrétaire greffier au bourg.

- Plusieurs événements majeurs jalonnent la période révolutionnaire dont la confiscation des biens du Clergé le 2 Novembre 1789. Les citoyens de notre commune ont montré un zèle modéré puisque l'inventaire des meubles (biens de diverses natures) de la sacristie de Noailhac n'a eu lieu qu'en Frimaire an II (Novembre 1793), quelques temps après la mise en place de la Terreur. Cet inventaire se compose des biens ci-dessus (copie). L'analyse de cet inventaire très précis nous révèle deux éléments importants :
 - ✓ d'abord, les révolutionnaires comptabilisent, inscrivent et répertorient, en détail, les biens qu'ils recensent. Cette logique quasi administrative et rationnelle rompt clairement avec les habitudes de l'Ancien Régime,
 - ✓ puis, la valeur des biens répertoriés reste très modeste, seuls quelques vases de valeur sont transférés dans le chef-lieu du district à Brive. Quelques reliquats de messe sont collectés mais la fortune n'est pas au rendez-vous. Noailhac est une paroisse relativement pauvre au regard de cet inventaire.
- Les matériaux du vieux château de Noailles sont confiés par adjudication à Armand FARGES pour 320 Livres. Il dispose, entre autres, de la charpente, des ardoises, etc.... En revanche, il ne dispose pas des pierres, des moellons et de la grille de fer. En effet, dans cette période trouble et incertaine, les matériaux comme le fer sont précieux et peuvent être utilisés pour un usage militaire. L'adjudication des matériaux de ce château en ruine est néanmoins révélatrice d'une volonté de faire table rase de l'Ancien Régime et de ses privilèges en faisant des citoyens les propriétaires de leur propre patrimoine local.
- Quelques mois plus tard, le 28 Germinal an 2e (18-04-1794), Pierre FOUSSAT est nommé instituteur. Cette nomination témoigne d'une volonté politique forte : instruire les jeunes citoyens et favoriser leur adhésion à la patrie et à ses valeurs.

(*) La valeur de la livre à la fin de l'Ancien Régime (1789) équivaudrait aujourd'hui approximativement à 1,20 €.

Raymond Jaladi

Histoire d'un enfant de Noailhac et de sa passion pour "tout c'qui roule" par son fils Jean-Claude Jarrige

À l'occasion de la "Foire à tout ce qui roule" du 30 août 2015, Jean-Claude Jarrige a fait une remarquable exposition retraçant le parcours de son père, Émile Jarrige, originaire de Noailhac, un homme à l'esprit d'entreprise, passionné de mécanique et de « tout c'qui roule ».

1899 : Né le 4 juin 1899 à Noailhac (actuelle maison Parouteau), **Émile Jarrige** est l'aîné de trois enfants (Léa et Fernand).

1919 : Titulaire du permis de conduire, il est incorporé comme chauffeur de véhicules militaires de campagne.



1922 : À 23 ans, Émile Jarrige s'installe à Meyssac comme transporteur (livraison de bois de chauffage). D'abord locataire de l'immeuble Teulière (Grand'Rue) laissé vacant, en 1920, par la gendarmerie, il en devient propriétaire quelques années plus tard. Il y crée alors un fonds de commerce de boulangerie où il emploie un ouvrier pendant un an (Pierre Mourigal) avant de lui donner le fonds en gérance.

Il achète ensuite le garage de réparation automobile Granier jouxtant l'immeuble Teulière où il va compléter son activité de mécanicien auto par le transport collectif de personnes à l'occasion de noces et d'excursions (Rocamadour/Padirac/Gimel).



1929 : Avec l'acquisition d'un autobus LATIL, il obtient la concession de transport de personnes et marchandises sur le parcours Curemonte-Brive (par Meyssac, Collonges, Noailhac, La Rougerie, Monplaisir).



1939 (7 octobre) : Il est mobilisé comme "Conducteur d'ambulances aux Armées".

En janvier **1932**, il cède l'exploitation de cette ligne à l'Entreprise Taurisson de Brive qui l'autorise à « effectuer les jours de foire et de grande fête à Brive, au départ de Meyssac, le transport des voyageurs ». La bonne humeur était toujours au rendez-vous !



1945 : Après la guerre, il reprend avec son gendre Roland Mercier, l'activité de garagiste ("Garage de la Poste" à Meyssac) qu'il continue à compléter par le transport de personnes (taxi et ambulance). Jusqu'au milieu des années 50, il était très difficile d'avoir des pneus neufs (jusqu'à 2 ans pour un train de pneus complet). Émile Jarrige et son gendre pratiquaient le rechapage des pneus usagés par vulcanisation d'une nouvelle bande de roulement. L'un des moules nécessaires à cette opération, longue et complexe, était exposé à la Foire à tout ce qui roule.

Émile Jarrige cessera ses activités en 1962 avec des centaines de milliers de kilomètres au compteur.
Salut Émile !
Et merci pour cette épopée automobile et ce voyage dans le temps !

Jean-Claude Jarrige

Un concert avec "Les Inoubliables"

"Les Inoubliables", l'orchestre adulte du Conservatoire de Musique de Brive, s'est produit pour la première fois à Noailhac samedi 11 juin à la salle des fêtes, avec une trentaine de musiciens. Pascal Wyns dirige depuis une quinzaine d'années cet orchestre symphonique. Sans jamais se prendre au sérieux, l'ensemble travaille de façon professionnelle, sous la baguette exigeante de son chef d'orchestre.

La musique classique était au programme de cette soirée avec des morceaux bien choisis et remarquablement exécutés. Des danses Hongroises de Brahms à quelques pièces de la suite américaine de Dvorak en passant par la Russie avec Serge Prokofiev et son Lieutenant Kijé, c'est une promenade à travers le monde qui était proposée aux spectateurs.

Les sorties des "Inoubliables" hors de Brive sont souvent liées à leur participation active à des œuvres caritatives. C'était le cas à Noailhac, où répondant à l'appel de Noailhac Mémoire et Patrimoine, ils ont apporté leur notoriété et leur talent au profit de la souscription pour la restauration de l'église. C'est à cette occasion que l'ensemble nous a donné un concert "Inoubliable!"



Dany L.

Quelques idées de découvertes pour l'été

C'est à 2 pas de chez nous, mais connaissez-vous Collonges ?

Du 13/07 au 17/08/2016 : Visite guidée nocturne de Collonges-la-Rouge

Rendez-vous devant l'Office de Tourisme, Place de la Halle - 21h30 - Tarif adulte : 6 € - réduit : 3,00 €

Envie d'en savoir plus sur nos origines ?

18/07/2016 : Conférence à La Chapelle aux Saints « L'Homme, ce singe »

Pourquoi et comment les sciences nous amènent à prendre place dans la nature, à la fois comme des animaux, comme des singes et comme des humains... par Guillaume Lecointre, professeur au Muséum national d'histoire. 17h30 - Tarif adulte : 5 €

Musée de Néandertal Sourdoire 19120 LA CHAPELLE AUX SAINTS Tel: 05 55 91 18 00

Une diva à l'affiche des salles les plus prestigieuses d'Europe et une soixantaine de musiciens qui se produisent habituellement à l'Elysée, lors de grandes commémorations, etc vous donnent rendez-vous à Brive

19/07/2016 : Festival de la Vézère : Concert événement à Brive

Déjà surnommée la "Callas des Townships", la soprano sud-africaine Pumeza Matshikiza sera en concert avec le prestigieux Orchestre de la Garde Républicaine. Au programme : la Symphonie du Nouveau Monde de Dvorak et de grands airs d'opéra (La Bohème de Puccini, Carmen de Bizet, Rusalka de Dvorak...). 20h30 - Tarif plein de 22 à 35 € - réduit : 15 €.

www.festival-vezere.com

Espace des Trois Provinces Avenue du Président Kennedy 19100 BRIVE

Tel: 05 55 23 25 09 -



Un moment convivial entre amis dans l'"un des plus beaux villages de France", ça vous dit ?

22/07/2016 : Concert Pique-Nique à Curemonte

Dans le jardin de l'enclos féodal des châteaux, concert de Musette-Jazz français, 1919-1936. Jo Privat et Tony Muréna : Racont'âge-hommage par Mary Lestrade. Face à un paysage peu modifié par les siècles, l'occasion de partager entre amis le repas apporté. 19h30 - Tarif adulte : 10 €

Jardin des Châteaux 19500 CUREMONTE Tel: 05 55 25 33 59

Quelques idées de découvertes pour l'été

Avec des spectacles familiaux, accessibles à tous, en plein air, les Théâtrales de Collonges auront lieu cet été du 12 juillet au 16 août. Focus sur 2 des 6 représentations :



09/08/2016 : Don Juan, Molière par la Compagnie Burlesques et Associés. Œuvre baroque, à la fois drôle et sombre, comique et héroïque.

16/08/2016 : La Femme du Boulanger, Marcel Pagnol par la Compagnie Burlesques et Associés.

Dans un village de Haute-Provence, un boulanger récemment installé découvre un matin que sa jeune femme est partie avec un berger. Il décide de faire la grève du pain tant que sa femme n'est pas revenue. Le village se mobilise afin de la retrouver... 21h30 - Tarif adulte : 20 € - enfant : 8 €

Théâtre de verdure 19500 COLLONGES LA ROUGE Tel: 05 55 25 41 19
Programme complet : <http://theatrales-collonges.org>

À propos du jeune violoncelliste Edgar Moreau : "Ce talent exceptionnel réunit fougue, jeunesse, puissance et grâce" (source : site internet du journal Le Monde)

17/08/2016 : Festival de la Vézère : Edgar Moreau, violoncelle & l'Orchestre d'Auvergne à Turenne

Accompagné de l'Orchestre d'Auvergne, le jeune prodige du violoncelle Edgar Moreau, Victoire de la Musique 2015, vous donne rendez-vous à Turenne. Au programme, entre autres, le très beau Concerto n°1 pour violoncelle de Haydn. À 20h30 - Collégiale. Tarif plein : 30 € - réduit : 15 €. Collégiale 19500 TURENNE - Tel: 05 55 23 25 09 www.festival-vezere.com

Pour terminer l'été avec une fête sympa...

28/08/2016 : Foire à tout ce qui roule

Au cœur du village, toute la journée. 19500 NOAILHAC

et bien sûr, tout l'été, venez découvrir la salle d'exposition consacrée à la géologie locale ouverte de 10h à 18h.

POUR LES PLUS JEUNES

07/07/2016 : Atelier visite du Musée Labenche (9-15 ans)

Visite autour des objets phares du Musée, puis création d'un badge à l'effigie de l'un d'entre eux. De 14h30 à 16h - Tarif : 3€ par enfant.

Musée Labenche 26 Boulevard Jules Ferry 19100 BRIVE Tel: 05 55 18 17 70

12/07/2016 : Festival de la Vézère : Concert pour les familles "A la découverte d'un orchestre"

Le guitariste Emmanuel Rossfelder et l'Orchestre Mozart de Toulouse proposeront un court concert autour de la musique espagnole. En introduction, ils présenteront l'orchestre : les instruments qui le composent, la place et le rôle de chacun. À 15h - Tarif plein : 14 € - réduit : 7 €.

Théâtre municipal Place Aristide Briand 19100 BRIVE Tel: 05 55 23 25 09 - www.festival-vezere.com

20/07/2016 (ou le 10/08) : Atelier chocolat pour enfants (6-12 ans)

Réalisation d'un sujet en chocolat et pâte d'amandes. Goûter avec gourmandises et boissons. De 14h30 à 16h30 - Tarif : 14€ par enfant.

Chocolaterie Lamy 5 Rue Hôtel de Ville 19100 BRIVE Tel: 05 55 18 91 26

POUR LES GOURMANDS



30/07/2016+20/08/2016 : Stage de Glace

Vous souhaitez connaître les secrets d'une fondante crème glacée et d'un savoureux sorbet aux fruits ? Venez passer un moment gourmand au sein des ateliers de fabrication Lamy.

De 9h30 à 12h. Tarifs : 50€ par personne

Chocolaterie Lamy 5 rue de l'Hôtel de ville 19100 BRIVE Tel: 05 55 18 91 26

Céline Boudy

"Les 12 coups de midi !"

Jeudi 10 mars 2016, les téléspectateurs de TF1 ont eu l'agréable surprise de reconnaître à l'écran une dynamique Noailhacoise, **Chrystelle Monassier**, de Favars, sélectionnée pour le jeu "Les 12 coups de midi !". Chrystelle vit près de Brousse, avec sa fille Sandra, son fils Axel et son mari Sébastien, qui a été cantonnier à Noailhac et travaille maintenant à Lagleygeolle. Ses beaux-parents, Marie-Jeanne et Jean-Paul, sont ses plus proches voisins. Elle exerce le métier de vendeuse en optique à Malemort depuis 14 ans.

Le 10 mars, après 1 heure de combat acharné, pendant lequel elle a fait preuve d'un enthousiasme et d'une maîtrise jamais démentis, elle a remporté le titre de "Maître de midi" et a été retenue pour l'émission du lendemain, vendredi 11 mars. Mais ce 2^e jour, malgré sa rapidité, ses connaissances et son assurance, sa bonne étoile ne l'a pas soutenue et elle a dû laisser la place, avec les honneurs. Les séquences drôles ou émouvantes, particulièrement avec l'intervention de ses enfants, n'ont pas manqué.

À cette occasion, le nom de notre commune a été maintes fois prononcé par l'animateur qui répétait souvent : Chrystelle de NO- A-ILHAC, articulant et séparant les syllabes. On n'avait jamais autant parlé de Noailhac sur les antennes !

L'émission "Les 12 coups de midi !", présentée par Jean-Luc Reichmann est un jeu télévisé diffusé sur TF1, tous les jours à 12h depuis 2010. Il s'agit d'un quiz individuel (questionnaire permettant de tester des connaissances générales ou spécifiques). Quatre candidats passent trois épreuves (deux manches puis la finale, hormis lors des primes où il y a quatre manches et une finale), en répondant à des questions aussi ludiques que culturelles. Ils sont éliminés progressivement jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un, alors sélectionné pour la dernière manche. Les candidats peuvent gagner jusqu'à 30 000 euros et décrocher la mystérieuse étoile aux cadeaux... Ce jeu est très populaire et a une forte audience.

Les 12 Coups de Midi !



Mais comment Chrystelle s'est-elle retrouvée dans cette émission et comment a-t-elle vécu cette expérience ? Quelques questions à la vedette :

Qu'est-ce qui vous a donné envie de participer aux "12 coups de midi" ?

Sandra et Axel apprécient cette émission et aiment beaucoup Jean-Luc Reichmann, ils ont demandé à leur père, Sébastien de s'inscrire. Lorsque nous avons reçu un mail pour les présélections, Sébastien a hésité, ne souhaitant pas y aller tout seul et m'a demandé de participer aussi. Sans conviction, je me suis donc inscrite.

J'ai appris plus tard que j'avais 0,96% de chance d'arriver à l'enregistrement et encore moins d'être "maître de midi".

Où et comment les sélections ont-elles été faites ?

Les présélections se sont faites à Brive chez Ibis. Nous nous sommes présentés tous les deux avec 54 autres personnes. Le pré-questionnaire comportait 50 questions auxquelles il fallait répondre en 8 minutes. On devait ensuite se présenter devant la caméra, je crois que j'ai dit : "coucou caméra !". 4 personnes sur 56 ont été sélectionnées. J'ai été la première appelée. Là, j'ai dit à Sébastien que je le détestais !...

Il y a eu une 2^e partie pour les sélections où il fallait à nouveau répondre à 50 questions en 8 minutes (je n'ai donné que 9 réponses), puis un nouveau passage individuel devant les caméras pour sauter, crier, sourire, répondre en essayant d'avoir de la répartie...

J'ai été recontactée trois ou quatre semaines après, début décembre, pour enregistrer le 1^{er} février.

Où êtes-vous allée pour l'enregistrement ?

À Saint Denis, au studio 107. On enregistre 6 à 7 émissions en une journée. Il faut apporter 7 tenues vestimentaires.

Comment se passe la prise en charge au studio ? La présence des caméras est-elle gênante ?

L'arrivée au studio est à 9 heures. On est pris en main tout de suite. Un petit-déjeuner est d'abord servi. On nous explique comment se déroule l'émission. On nous prévient à l'avance des questions personnelles qui nous seront posées. Elles peuvent être modifiées au dernier moment. Le déjeuner est à 10h30, il y a aussi le maquillage et la coiffure. L'installation au studio se fait à 11h45 et le tournage commence à midi. L'enregistrement dure 1h15. Les candidats sont très entourés, on nous propose à boire, à manger, on nous change le micro... Si l'on devient « maître de midi », une personne est à notre disposition en permanence. Dans cette émission, on est vraiment accueillis comme des princes. Les caméras, on ne les voit pas, elles filment en permanence, on se concentre sur le jeu.

Comment se déroule l'émission ?

La couleur de départ affectée à chaque candidat est le vert. Pendant la première manche, si on répond mal aux questions, on a la couleur orange, puis rouge. Dans le rouge, un duel se déclenche avec le candidat que l'on choisit. Si celui-ci répond bien, il reste dans l'émission, s'il se trompe, il s'en va. La 2^e manche se déroule de la même manière. Quand il n'y a plus que 2 candidats, c'est le face à face, celui qui gagne devient le "maître de midi". Il peut répondre aux 5 questions pour dévoiler l'étoile, donner sa proposition et gagner éventuellement la vitrine qui est présentée sur le plateau.

À la fin de la première émission, je suis devenue « maître de midi ». J'étais super contente de gagner en voyant la tête de mes enfants, c'est pour eux que j'ai fait ce jeu.

Le gagnant de l'émission remet automatiquement son titre en jeu le lendemain, il est susceptible à tout moment d'être éliminé. J'ai perdu le 2^e jour. Je suis repartie avec 500 €.

Parlez-nous de votre rencontre avec Jean-Luc Reichmann ? Étiez-vous intimidée ? Que pensez-vous de lui ?



Les candidats ne rencontrent Jean-Luc Reichmann que sur le plateau. Il est comme on peut se l'imaginer à la télé, très professionnel. C'est un vrai gentil, avec les valeurs qu'on lui connaît. J'étais intimidée à la première question, mais il est prévenant, il m'a tenu la main pour me rassurer. **Axel** lui voue une grande admiration, il était débordant d'affection et Jean-Luc Reichmann a tout au long de l'émission engagé avec lui un dialogue plein de tendresse. Il m'a dit : "il est très posé votre enfant".

Combien aviez-vous d'adversaires ? Quelles étaient vos relations avec les autres candidats ?

Il y a 4 candidats, le "maître de midi" et 3 nouveaux candidats qui cherchent à le détrôner. Il y avait une bonne ambiance entre nous, nous nous encourageons, même si l'une d'entre nous, un peu plus âgée cherchait un peu à s'imposer, nous l'avions baptisée "Cruella"... Nous étions ensemble dans de vraies loges de stars, pour les changements de vêtements, les filles d'un côté, les garçons de l'autre. Je reste en relation avec deux des candidates, on communique régulièrement.

Comment vous sentiez-vous sur le plateau ? Étiez-vous stressée ?

Je suis stressée pendant les cinq premières minutes de l'émission.

Mes enfants qui sont dans la salle m'encouragent en me disant : "on t'aime maman !", "t'es la meilleure !". Je me retiens de pleurer, je lève les yeux au ciel et quand on attaque le duel, je suis troublée. Sous le coup de l'émotion, on répond n'importe quoi.

À un moment, je crois m'être trompée, mais la réponse est juste, je crie de joie et ça me détend. Je suis un peu euphorique.

Vous avez même dansé...

Vous êtes tellement dans l'ambiance, que vous avez l'impression d'être dans une grande famille. J'ai fait une démonstration de danse afro-urbaine, mais pas toute seule, j'ai entraîné les autres.

Étiez-vous moins à l'aise pour l'enregistrement de la 2^e émission ?

Entre le 1^{er} et le 2^e enregistrement, il y a 20 minutes. Il faut se changer, se maquiller, on n'a pas le temps d'être fatigué, on tient avec les nerfs. Je n'étais pas gênée par la rapidité des questions, mais moins concentrée.

Pour vous soutenir, votre famille était dans la salle, sa présence vous a-t-elle aidée ?

Il n'y a pas plus de 60 personnes dans le public. Les familles des candidats sont au premier et au deuxième rang. **Sébastien** a été interrogé par Jean-Luc Reichmann, par contre, mon beau-père, Jean-Paul, avait demandé qu'on ne le sollicite pas. Sandra, très discrète, a bien répondu et m'a soutenue. Axel s'est senti à l'aise, comme à la maison, il m'a déclaré : "Tu sais maman, si tu perds je ne t'en voudrai pas !".



Étiez-vous déçue que l'aventure s'arrête ?

Je me suis dit : tu ne reviens pas bredouille. Non je n'étais pas déçue.

Souhaitez-vous renouveler l'expérience ?

La production peut m'appeler à n'importe quel moment pour faire une autre émission du groupe de production télévisuelle : Endemol. Si je refais "Les 12 coups de midi", il n'y aura pas de présélections pour moi.

Comment ont réagi vos amis et relations ?

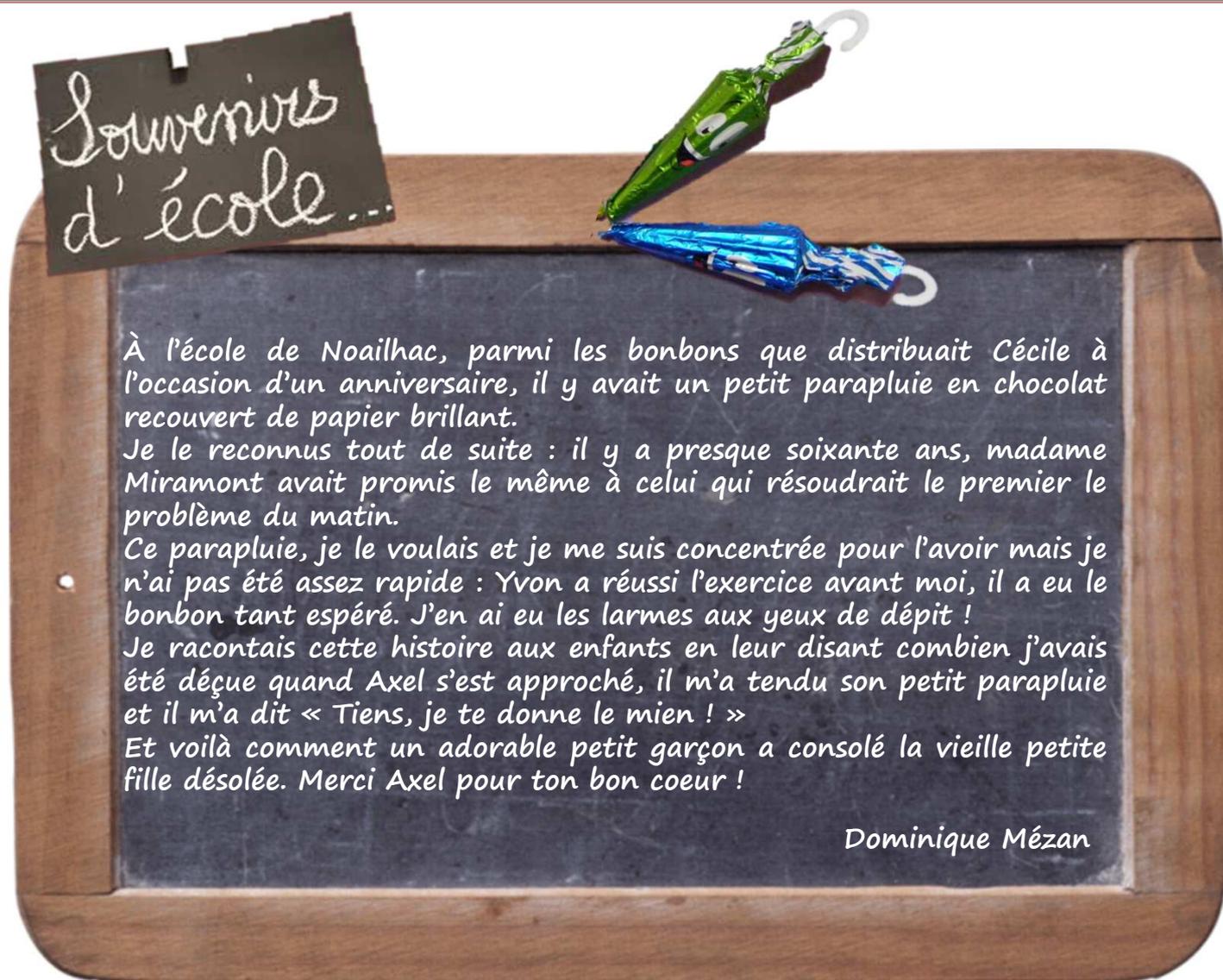
Ils m'ont dit : "forcément, il fallait que tu gagnes", ils n'avaient pas de doutes. Lors de la diffusion ils ne savaient rien du déroulement de l'émission, je n'avais rien dit, même pas que j'étais "Maître de midi". J'ai regardé l'émission sur un écran de télé au restaurant avec mes collègues, notre patron nous avait libérées. Les gens autour de nous me reconnaissaient, les clients aussi. Pendant 3 ou 4 jours, j'ai ressenti ce que peuvent éprouver les véritables stars. Cette attention, c'est un peu envahissant mais tellement gentil qu'on ne peut pas envoyer paître les gens. Mon but était de faire plaisir à mes enfants, pas de déranger les gens.

L'émission a-t-elle changé quelque chose dans votre vie ?

Depuis la diffusion on m'en parle tous les jours, même les enfants ont été reconnus. Je ne savais pas que cette émission était si regardée.

À la fin de l'enregistrement, Jean-Luc Reichmann m'a dit que je n'avais pas à rougir de ma prestation. Il a ajouté : "Vous avez des enfants adorables, votre fils, il est dans mon top 10". C'est un vrai compliment et rien que pour ça, ça valait le coup ! Axel et Sandra sont repartis avec le sourire, en me disant : "Merci maman !"

Dany L.



L'Assemblée Générale de "Noailhac Mémoire et Patrimoine"

Les membres de Noailhac Mémoire et Patrimoine se sont réunis le 23 janvier à la salle des fêtes, pour l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association. Bilan d'une année et coup d'envoi de la suivante, cette réunion de travail était aussi un rassemblement amical et récréatif.

Le président a remercié tous ceux qui ont contribué à la réussite des manifestations, randonnées, conférences ou expositions de l'année 2015 avant de commenter le rapport de gestion. Ces activités ludiques ou culturelles, ont connu une très belle affluence, ce qui a permis d'assurer le succès de la souscription publique au profit de la restauration de l'église, conduite en liaison avec la commune et la Fondation du Patrimoine. D'autre part, l'association s'est occupée de la publication des « Actes du Colloque historique 2014 » et a fortement contribué à la documentation et l'infographie pour la salle d'exposition communale consacrée à la géologie. Le Trésorier a présenté un rapport financier équilibré. Il a mis l'accent sur le soutien des membres et l'apport conséquent des recettes du vide-greniers et de la « Foire à tout ce qui roule », qui ont permis de verser 6.200 euros à la Fondation du Patrimoine.

L'assemblée a ensuite été invitée à débattre du programme 2016. L'année a commencé par un concert avec le Conservatoire de Musique de Brive, le 7 février, puis avec une randonnée découverte sur l'usage des plantes alimentaires et médicinales le 23 avril et par le vide-greniers le 26 juin. Elle se poursuit avec la sortie géologique le 10 juillet, la "Foire à tout ce qui roule" le 28 août, les Journées du patrimoine les 17/18 septembre avant de se conclure le 11 novembre, par une exposition sur la Grande Guerre.

Parallèlement, les membres intéressés travaillent à la mise en place d'une exposition sur le thème de la pierre qui occupera le sous-sol de la salle de découverte géologique. La conception de plaquettes de promotion de Noailhac, la préparation du prochain colloque historique, l'entretien du Sentier du Dolmen, seront quelques chantiers conduits par l'association.



**"Vide-greniers" du 26 juin 2016 et
"Foire à tout ce qui roule" du 28 Août 2016 :
l'équipe NMP s'active !**

Dany L.

Tous à vos agendas !

- ☺ **Randonnée géologique et visite de l'espace de découverte de la faille de Meyssac et de la pierre :**
 - **Dimanche 10 juillet 2016 à 14h30- Salle des Fêtes**
- ☺ **Jour de l'ancienne fête votive :**
 - **Dimanche 31 juillet 2016**
à 10h30 : messe à la salle des fêtes, suivie à 11h30 de la Cérémonie au Monument aux Morts
- ☺ **Foire à tout ce qui roule dans le bourg de Noailhac : exposition de véhicules anciens, bourse d'échange de pièces et autres animations**
 - **Dimanche 28 août 2016**
- ☺ **Accueil des nouveaux habitants :**
 - **Vendredi 9 septembre 2016 à 18h30**
- ☺ **Journées du patrimoine :**
 - **Samedi 17 et Dimanche 18 septembre 2016**
Samedi après-midi la visite sera commentée par Vladimir Halalau, restaurateur de peintures murales.
- ☺ **Commission participative "Communication", ouverte à tous :**
 - **Mardi 11 octobre 2016 à 20h – Salle de la mairie**
- ☺ **Repas de la châtaigne organisé par la Société de chasse :**
 - **Samedi 5 Novembre 2016**
- ☺ **Cérémonie au Monument aux Morts :**
 - **Vendredi 11 Novembre 2016 :**
 - **de 10h à 18 h : exposition sur la grande guerre – Salle des fêtes**
 - **à 11h cérémonie au Monument aux Morts suivie de l'apéritif municipal**

RÉÉDITION



"Un si joli petit village"
Vous avez été nombreux à le demander, NMP, a fait rééditer le livre de Marie-Henriette RICONIE "Un si joli petit village" avec l'accord de Dominique MEZAN, sa fille.
Il sera vendu au profit de la restauration du patrimoine de Noailhac au prix de 10 € lors des manifestations organisées par NMP et sur demande auprès du secrétariat de l'association
Tél. 06 78 81 00 35.

À DÉCOUVRIR

Dépliant
Espace de découverte de la Faille de Meyssac et de la pierre



Noailhac



Échappées Belles



La Corrèze, une terre d'élection - Echappées Belles



La Corrèze, une terre d'élection - Echappées Belles



Document imprimé sur papier recyclé

**Rendez-vous en Janvier 2017
pour le prochain numéro
Et d'ici là, portez-vous bien !**

Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2016

L'animateur de la commission "Presse" est Patrick Serrager.

Les articles ont été écrits par Céline Boudy, Emmanuelle Boyer, Raymond Jaladi, Christian Lassalle, Dany Lassalle, Dominique Mézan, Cathy Ruebenthaler et Patrick Serrager, ainsi que les nouveaux habitants qui ont participé au dossier.

Merci aux personnes qui nous ont fourni des photos.

La mise en page a été réalisée par Mado Thiaucourt.

La maquette de ce journal a été finalisée le 12 juin 2016.